

Communauté de Communes Roumois Seine

R a p p o r t d'activités

2 0 1 7



Communauté de Communes

Roumois Seine

en Normandie



EDITO



L'année 2017 marque bien évidemment les premiers pas du territoire Roumois Seine et les tous premiers mois d'une nouvelle collectivité. Nouveau territoire, nouvelle gouvernance, nouvelles méthodes de travail pour les 93 délégués communautaires et les 580 agents qui œuvrent au quotidien au service des habitants.

Exclusivement diffusé de manière numérique et entièrement réalisé par nos services, ce rapport d'activités dresse le bilan d'une année de décisions et d'actions engagées. Il propose également une vision complète du travail mené par la communauté de communes au service de communes et des habitants du territoire.

Je vous en souhaite une agréable lecture.

Benoît GATINET

Président de la Communauté
de Communes Roumois Seine

SOMMAIRE

INTRODUCTION	<i>p.7</i>
ROUMOIS SEINE, UN NOUVEAU TERRITOIRE	<i>p.9 à 12</i>
L'INSTITUTION COMMUNAUTAIRE	<i>p.13</i>
La gouvernance	
L'organisation des services	
Organigramme	
Une organisation en 3 délégations	
Les Ressources Humaines	
Des décisions au service de l'action	
Les délibérations, marchés et commandes publics	
UN PREMIER BUDGET COMMUNAUTAIRE ET UN HÉRITAGE COMMUN	<i>p.22 à 24</i>
CONSTRUIRE UN TERRITOIRE ATTRACTIF	<i>p.25 à 26</i>
Développement économique	
Développement touristique	
Développement durable	
Des investissements contractualisés	
Urbanisme et habitat	
STRUCTURER UN CADRE DE VIE	<i>p.40 à 50</i>
950 km de voirie communautaire	
La gestion des déchets	
La gestion de l'eau	
L'assainissement	
Les équipements communautaires	
AGIR AU SERVICE DES FAMILLES	<i>p.51 à 63</i>
De la naissance...	
Le REAAP	
Les RAM	
Les multi-accueils	
...En passant par l'enfance et la jeunesse...	
Les accueils de loisirs et périscolaires	
Le service jeunesse	
Transports scolaires	
...Jusqu'au soutien des personnes dépendantes	
Aides à domicile	
La Résidence Autonomie Jean Guenier	
Aide au monde associatif et sportif	
Associations sportives	
Evénements	
IDENTITÉ VISUELLE ET COMMUNICATION	<i>p.64 à 67</i>
INDEX	<i>p.69 à 70</i>



INTRODUCTION

L'année 2017 fut marquée pour bon nombre de nos collectivités par un changement de périmètre. L'aventure intercommunale Roumois Seine en est l'incarnation. Les domaines d'intervention et les échelles de réflexion sont bouleversés. Les habitudes et les méthodes de travail sont bousculées.

2017 a été pour Roumois Seine l'année des premiers pas, entre mise en place d'une gouvernance et d'une administration, nouveaux règlements obligatoires et choix des compétences, le travail n'a pas manqué. Le conseil communautaire s'est réuni 11 fois dans l'année, quasiment une fois par mois où les 93 délégués de l'assemblée se sont retrouvés pour travailler. Pas moins de 633 délibérations et décisions ont été prises en un an. Des décisions importantes ont été portées au vote et plusieurs décisions courageuses d'harmonisation ont aussi été prises : une nouvelle tarification enfance-jeunesse, l'harmonisation de la redevance pour le diagnostic et l'entretien des assainissements non-collectifs, la création d'un nouveau service étendu à l'ensemble de la communauté pour l'instruction des actes d'urbanisme ou encore l'harmonisation des conditions d'emploi du personnel à travers la signature d'un protocole avec le syndicat.

Il ne faudrait pas non plus oublier tout le travail effectué autour de la contractualisation avec l'Etat et le Département pour la signature en octobre dernier du Contrat de Ruralité. La signature et le suivi du contrat TEPCV, faisant de Roumois Seine un Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte. Le suivi également des contrats existants : celui du Pays du Roumois et celui du Pays Risle Estuaire. Autant de documents permettant de soutenir les investissements des communes et de la communauté pour notre territoire.

Le tout, en assurant la continuité des services de proximité essentiels aux familles et habitants du territoire, du plus jeune âge à la dépendance, en passant par l'enfance et la jeunesse.

Ce rapport d'activités constitue donc un état des lieux d'une première année de mise en place de la structure intercommunale. Il démontre également l'engagement quotidien des services de Roumois Seine pour faire vivre le territoire.

Roumois Seine, un nouveau territoire





Au cœur de la Normandie, entre Le Havre et Rouen, la Communauté de Communes Roumois Seine est le territoire qui relie le département de l'Eure à l'Estuaire de la Seine. De la vallée de l'Oison à la vallée de la Seine en passant par le Roumois, l'intercommunalité est composée de 62 communes qui regroupent au total 53 000 habitants.

Ancré dans la ruralité, Roumois Seine ne se forme pas autour d'une grande ville mais plutôt autour de quelques grandes communes qui ponctuent son territoire : Bourg-Achard, Grand Bourgtheroulde et Le Thuit de l'Oison. 5ème Intercommunalité du département de l'Eure, Roumois Seine est un territoire attractif à plusieurs titres.

Economiquement car sa situation géographique permet aux entreprises d'être accessibles depuis l'estuaire ou Paris en moins de deux heures. Touristiquement car Roumois Seine possède une diversité d'équipements qui favorise les séjours sportifs, détente et nature. Quotidiennement car beaucoup de familles font le choix de s'installer dans le territoire tout en

travaillant dans les grands centres comme Rouen ou Le Havre.

Le dynamisme de la Communauté de Communes Roumois Seine se manifeste de deux manières : l'emploi et le cadre de vie. L'emploi car de très belles entreprises ont investi les zones aménagées pour les accueillir et y développent leurs activités porteuses d'emploi. La démographie car Roumois Seine est un territoire jeune avec un nombre important de naissance tous les ans.

C'est pourquoi, l'action des 93 délégués communautaires et des 62 communes se coordonnent pour offrir aux populations, grâce aux 580 agents qui travaillent pour Roumois Seine, des services de proximité dans de nombreux domaines comme les accueils de loisirs pour l'enfance, l'aide à domicile, le sport, l'animation touristique pour n'en citer que quelques-uns. De plus, le caractère rural et la verdure des paysages offrent aux habitants un cadre de vie paisible et agréable.

Les communes du territoire

Aizier



Amfreville-Saint-Amand



Le Bosc du Theil



Bouquetot



Cauverville-en-Roumois



Fouqueville



La Haye-Aubrée



Le Landin



Les Monts du Roumois



Routot



Le Bec-Thomas



Bosroumois



Bourneville-Sainte-Croix



Eturqueraye



La Harengère



La Haye du Theil



Le Marais-Vernier



Quillebeuf-sur-Seine



Saint-Cyr la Campagne



Barneville-sur-Seine



Bosguët



Bourg-Achard



Eteville



Grand Bourgheroulde



La Haye de Routot



Mandeville



La Pyle



Saint-Aubin sur Quillebeuf



Saint-Didier des Bois



Boissey-le-Châtel



Bouquelon



Caumont



Flancourt-Crescy en Roumois



Hauville



Honguemare-Guenouville



Mauny



Rougemontier



Saint-Denis des Monts



Saint-Léger du Gennetey



Saint-Germain de Pasquier



Saint-Meslin du Bosc



Saint-Ouen de Pontcheuil



Saint-Ouen des Champs



Saint-Ouen de Thouberville



Saint-Ouen-du-Tilleul



Saint-Philbert sur Boissey



Saint-Pierre du Bosguérard



Saint-Pierre des Fleurs



Saint-Samson de la Roque



Saint-Thurien



La Saussaye



Sainte-Opportune la Mare



Thénouville



Le Thuit de l'Oison



Tourville la Campagne



Tocqueville



Trouville la Haule



La Trinité de Thouberville



Vieux-Port



Valletot



Voisreville



Vraiville



L'institution communautaire



La gouvernance



L'organisation des services

**Une organisation en 3 délégations
Les Ressources Humaines**

La gouvernance

Composition du bureau du conseil communautaire

(au 1^{er} octobre 2017)



Benoît GATINET
Président



Dominique ROUAS
Vice-président au territoire
du Roumois-Nord, aux
affaires liées au tourisme en
lien avec le VP, aux affaires
liées à la voirie en lien avec
le VP et à l'élaboration du
schéma de mutualisation



Fernand LENOIR
Vice-président au territoire
d'Amfreville la Campagne,
aux affaires liées à la mobilité
en lien avec le VP et à
l'élaboration du schéma de
mutualisation



Philippe MARIE
Vice-président en charge de
l'aménagement de l'espace,
de la mobilité et à la zone
humide labellisée Ramsar
Marais-Vernier - Vallée de la
Risle maritime



Hervé CAILLOUEL
Vice-président en charge
de l'assainissement et des
ordures ménagères



Laurent VALLEE
Vice-président en charge des
finances



Bernard CHRISTOPHE
Vice-président en charge du
développement économique,
touristique et numérique



Dominique MEDAERTS
Vice-président en charge des
bâtiments, de la voirie et des
travaux



Jean-Pierre DENIS
Vice-président en charge de
l'urbanisme et de l'habitat
travaux



Didier GUERINOT
Vice-président en charge
de l'enfance-jeunesse, de
la petite-enfance, de la
culture, des sports et de la vie
associative



Christine VAN DUFFEL
Vice-présidente en charge du
développement durable



Monique MOUILLIERE
Vice-présidente en charge de
personnes âgées, de l'aide à
domicile et de la Résidence
pour Personnes Âgées Jean
GUENIER



Jean QUETIER
Vice-président au territoire
de Bourgtheroulde-Infreville,
en charge de l'eau et
des ruissellements et à
l'élaboration du schéma de
mutualisation

Membres du bureau :



Abed KARNOUB



Jean-Marie GUENIER



Gwendoline PRESLES



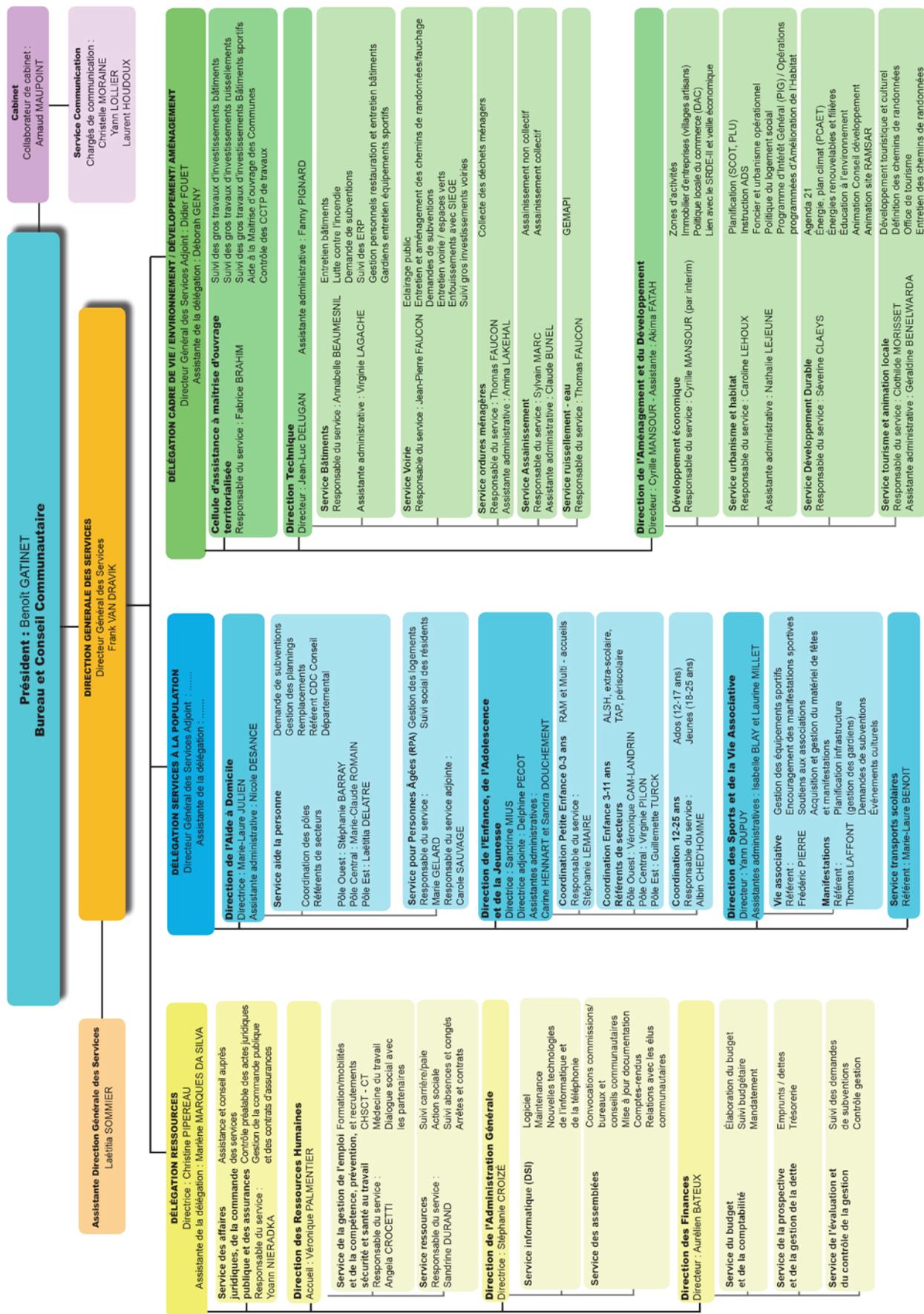
Gaby LEFEBVRE



Hugues BOURGAULT

L'organisation des services

Une organisation en 3 délégations



Les Ressources Humaines

Effectifs & carrière

Effectifs

Situation au 31 décembre :

- 547 agents ont perçu un salaire sur le mois de décembre
- 479 agents étaient rémunérés et en poste à la date du 31 décembre
- 381 agents sont placés sur des emplois permanents, représentant 341,79 agents équivalents temps plein
- 220 agents sont employés à temps non complet

Les agents sont répartis comme suit :

par statut :

- 284 agents sont fonctionnaires titulaires ou stagiaires
- 97 agents contractuels sur emplois permanents
- 96 agents contractuels sur emplois non permanents
- 2 agents en contrat unique d'insertion

par filière :

- Environ 30 % sur des emplois de la filière animation
- Environ 29 % sur des emplois relevant du cadre d'emploi des agents sociaux
- Environ 20 % sur des emplois de la filière technique
- Environ 13 % sur des emplois de la filière administrative
- 5 % restant sur les autres emplois relevant des filières sociale, médico-sociale, culturelle et sportive

par catégorie :

- Environ 3 % des agents sont nommés sur des grades de catégorie A
- Environ 5 % des agents sont nommés sur des grades de catégorie B
- 92 % des agents relèvent de la catégorie C

Part des contractuels dans l'effectif sur l'année :

- Nommés sur emplois permanents : presque 18 % de l'effectif
Répartis principalement pour 50 % sur des postes d'adjoints d'animation et pour 25 % sur des postes d'agents sociaux
Recrutés pour faire face à un remplacement d'agents ou en accroissement d'activité : environ 30 %
Ce chiffre est très fluctuant selon les nécessités de la collectivité.



Synthèse parité hommes-femmes

L'effectif des agents sur emplois permanents est composé de plus de 80 % de femmes. Comme pour les moyennes nationales, les données de la collectivité sont :

- Un âge moyen de l'agent compris entre 40 et 45 ans
- Un service animation composé d'agents majoritairement en dessous de 39 ans
- Des services techniques et d'aide à domicile à l'inverse comprenant des agents majoritairement âgés de plus de 45 ans

Carrières

Un travail d'harmonisation des contrats de travail et arrêtés a été accompli. Un travail de régularisation de certaines carrières a été enclenché. Des outils de suivi des situations de carrière ont été mis en place (*exemple : suivi des disponibilités, temps partiel,...*)

Une numérotation des arrêtés a été mise en place dès mars 2017.

On recense :

-  803 contrats de travail établis
-  445 arrêtés (de mars à décembre)
Dont les situations spécifiques ci-dessous :
 -  3 détachements sur emploi fonctionnel
 -  1 fin de détachement sur emploi fonctionnel
 -  1 agent placé en surnombre suite à fin de détachement
 -  1 détachement suite à promotion interne
 -  6 avancements de grade (4 agents de cat C, 2 de cat B)
 -  17 agents en temps partiel (de droit et sur autorisation)
 -  33 titularisations
 -  1 prolongation de stage
 -  14 agents en disponibilité dont 3 nouvelles demandes
 -  5 agents en congé parental, dont 2 nouvelles demandes



Structuration de la gestion des ressources humaines

Les objectifs prioritaires de l'année 2017 ont été de :

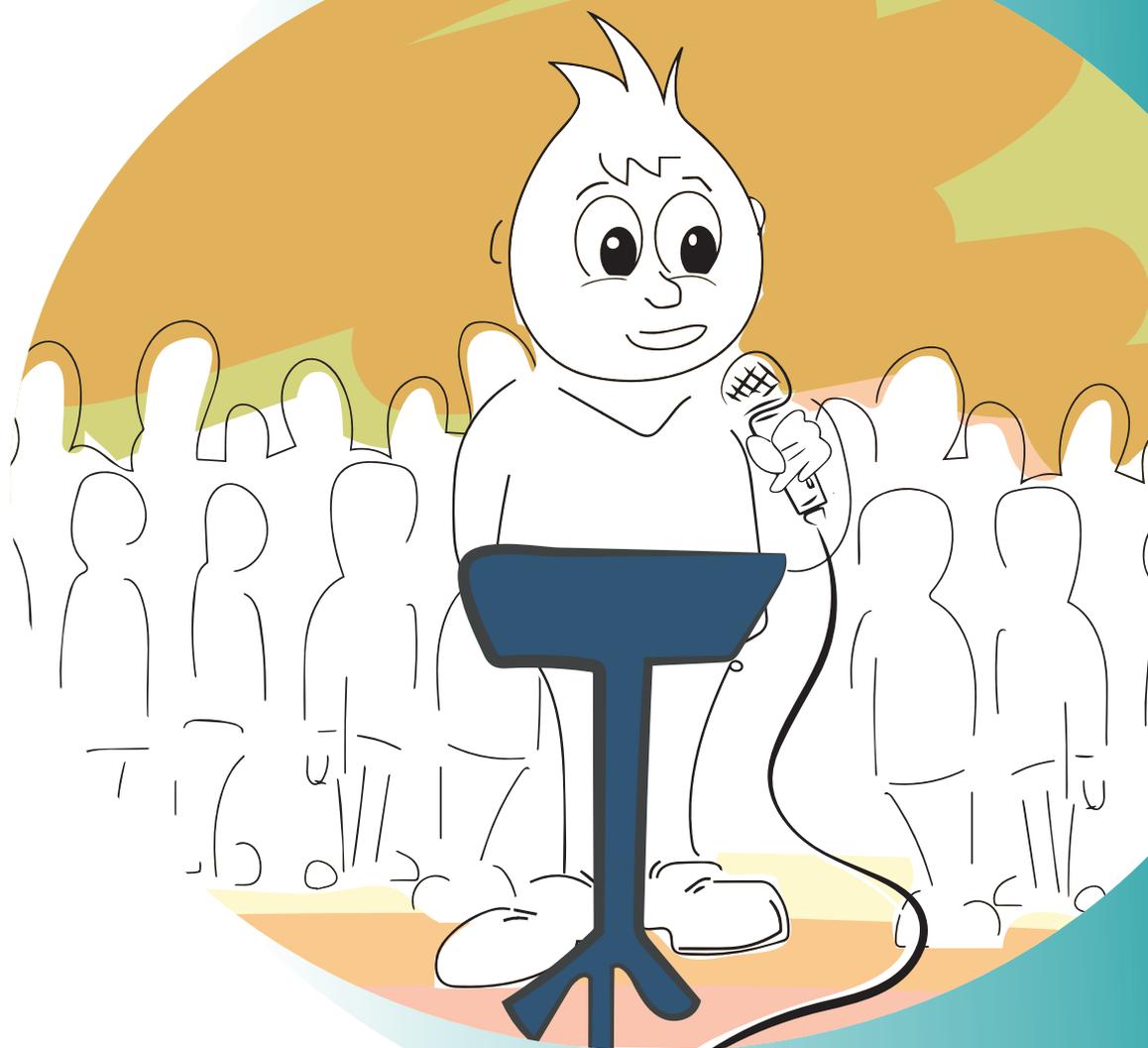
-  Collecter les données et paramétrer le logiciel métier afin d'assurer la mise en paiement des premiers salaires Roumois Seine en janvier 2017
-  Dresser l'état des lieux des pratiques et spécificités des anciennes collectivités en vue d'harmoniser les conditions d'emploi ; signature d'un protocole d'accord sur le temps de travail ; harmonisation des rémunérations
-  Mettre en place les instances professionnelles : Comité technique, CHSCT
-  Redéfinir les fiches de poste de l'ensemble des agents
-  Bâtir le support d'entretien professionnel et en organiser la tenue

D'une manière générale, en 2017, la gestion des ressources humaines est passée principalement par un travail d'harmonisation à tous niveaux. Ce travail a constitué essentiellement à harmoniser la gestion des carrières, du recrutement et des mobilités, à développer des compétences par la mise en place d'un plan de formation, à mettre en place un certain nombre d'actions en matière de protection et de sécurité au travail, à adhérer au CNAS pour permettre aux agents de bénéficier de prestation en matière d'action sociale.

Enfin, l'organisation et la mise en place des instances professionnelles à l'échelle de Roumois Seine a permis d'atteindre plusieurs objectifs importants dont l'élaboration d'un protocole d'accord sur le temps de travail et la mise en place de la partie IFSE du RIFSEEP pour une application au 1er janvier 2018.



Des décisions au service de l'action



 **Les délibérations**

 **Marchés et commandes publics**

Les délibérations

L'administration générale de Roumois Seine a permis la préparation et l'enregistrement d'un certain nombre de délibérations permettant le fonctionnement et le développement de la collectivité.

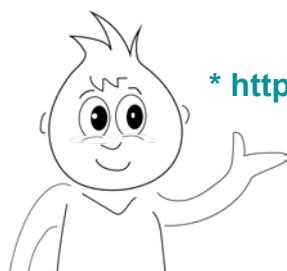
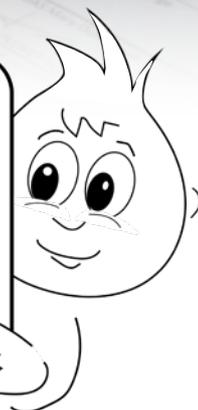


238

délibérations ont été prises *

395

actes administratifs
ont été publiés *



* <http://www.roumoiseine.fr/connaitre-roumois-seine/comptes-rendus-2/>

Marchés et commandes publics

La taille de la collectivité Roumois Seine exigeait la création d'un service juridique et de la commande publique.

Mise en place du règlement de la commande publique

Le service juridique a créé un règlement intérieur des marchés publics. Les objectifs de ce règlement sont :

- Harmoniser les procédures de marchés publics au sein de la Communauté de Communes Roumois Seine
- Prendre pleinement en considération les impacts de la nouvelle réglementation des marchés publics issus de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics et bien appréhender les éléments de simplification portés par ces textes
- Clarifier la répartition des tâches entre les services initiateurs de la commande et le service juridique

Ce règlement a été présenté aux élus lors du conseil du 28/09/2017 et a été approuvé à l'unanimité par les membres présents (délibération N° 191-2017).

Règlement CAO - CDSP

Le service juridique a mis en place un règlement intérieur pour la Commission d'Appel d'Offres et la Commission de Délégation de Service Public.

Ce règlement a été adopté à l'unanimité lors du conseil communautaire du 18 décembre 2017 (délibération N° CC/AG/240-2017).

Membres de la CAO

Commission d'appel d'offre			
TITULAIRES		SUPPLEANTS	
NOM	Prénom	NOM	Prénom
CAILLOUEL	Hervé	DENIS	Jean-Pierre
CHRISTOPHE	Bernard	GUERINOT	Didier
MEDAERTS	Dominique	LENOIR	Fernand
QUETIER	Jean	VANHEULE	Philippe
ROUAS	Mary-Dominique		

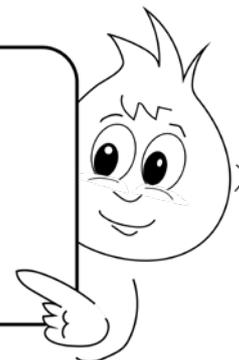
Un premier budget communautaire et un héritage commun



Un premier budget communautaire et un héritage commun

Le jeudi 13 avril 2017, le Conseil Communautaire de Roumois Seine a adopté son premier budget primitif pour l'année 2017. Depuis janvier dernier, l'installation de la gouvernance et la fusion de l'ensemble des services, Roumois Seine a construit son premier budget. Malgré un délai très court - à peine 4 mois - et les découvertes d'une mauvaise gestion du côté de l'ex Communauté de Communes de Bourgheroulde Infreville, le Président Benoît Gatinet a présenté un budget qui s'équilibre à hauteur de plus de 34 Millions d'euros.

Budget à l'équilibre
pour un montant de
**34 Millions
d'euros**



2017 a été l'année d'un premier budget pour Roumois Seine. Particulier dans sa conception (il est l'accumulation de 5 budgets) et mis sur pied en à peine 3 mois, ce premier budget s'équilibre à plus de 34 Millions d'euros. Dans le contexte particulier de fusion, dans un contexte de mise en place de sa gouvernance, de composition des commissions et d'organisation des services communautaires, ce premier budget est aussi caractérisé par l'héritage. En effet, la situation financière de l'ex Communauté de Communes de Bourgheroulde Infreville a eu des conséquences car des dépenses et des recettes de l'ancienne communauté seront à inscrire au budget. De même, le service finances a dû élaborer ce premier budget tout en traitant de très nombreuses factures impayées, occupant ainsi le service à des tâches supplémentaires pendant ce premier trimestre.

Dans la droite ligne de ce que le Président avait annoncé lors de son élection le 4 janvier dernier, Roumois Seine parvient malgré tout, dans ce BP 2017, à consolider ses réserves financières en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement (charges à caractère général, charges de personnel) sans augmenter les impôts, tout en conservant sa capacité d'investissement. Ce premier budget se caractérise par de la prudence car il n'y a pas d'intégration de certaines recettes (comme le FPIC). Il se caractérise aussi par le respect d'un engagement fondamental : pas d'augmentation de la fiscalité en dehors des effets subis du fait de l'harmonisation.

En conséquence, portés par le dynamisme économique du territoire, les élus ont approuvé un certain nombre d'investissements pour 2017.

**11 Millions d'euros
d'investissement**
pour la jeunesse, le sport, le tourisme
et le numérique

Ce premier budget 2017, qui sera affiné au fur et à mesure de cette première année d'exercice, permet aux élus du conseil communautaire de proposer un programme d'investissement de 11 Millions d'euros au service des habitants.

Parmi ces investissements, il est à noter un certain nombre d'opérations au cœur de compétences dévolues dorénavant aux communautés de communes.

Plus de 2 M€ ont été budgétés pour construire un accueil de loisirs destiné aux 6-12 ans et aux 12-17 ans à Bourg-Achard.

Les gymnases du territoire vont profiter de ces investissements pour cette année : 2,8 M€ seront investis pour la réalisation d'un gymnase à Bourg-Achard et plus de 41 000 € seront consacrés aux travaux du gymnase de Saint-Pierre des Fleurs.

Le tourisme ne sera pas en reste non plus avec 28 000 € pour le redéploiement de la signalétique touristique et 137 000 € pour les aménagements des bords de Seine à Vieux-Port afin d'accueillir les camping-caristes et les promeneurs.

Enfin, ce ne sont pas moins de 908 000 € qui seront consacrés cette année pour le déploiement du Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire. Rappelons que 98% du territoire de Roumois Seine sera couvert en très haut débit à horizon 2020.

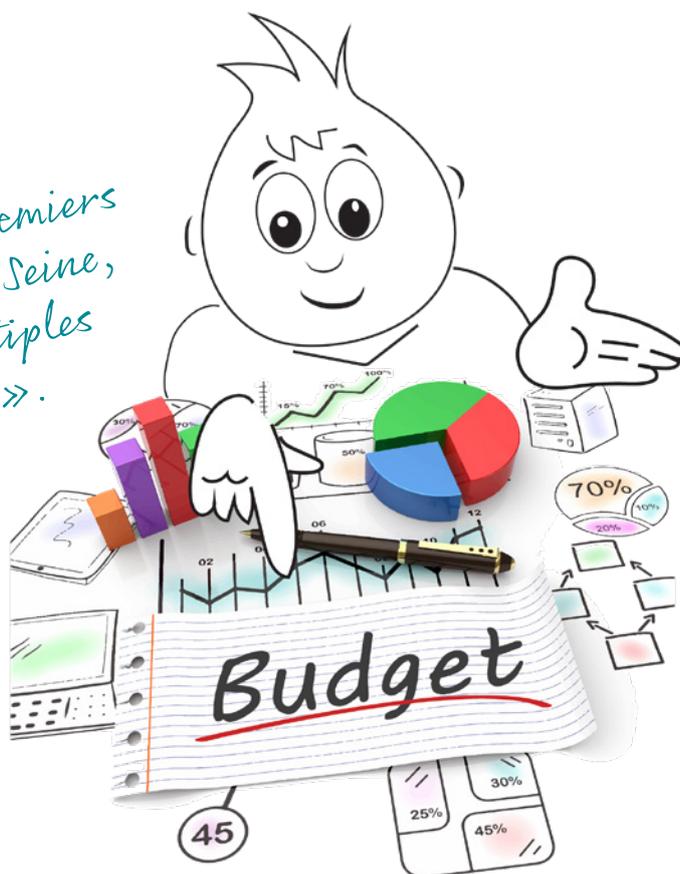
Aider les associations et soutenir le fonctionnement du Bac de Quillebeuf

Le conseil communautaire s'est prononcé également en faveur du soutien aux associations du territoire. Tout comme en 2016, 160 000 € viendront en aide aux associations du territoire dont 40 000 € d'un seul bloc pour l'association Roumois Terres Vivantes en Normandie. Il est à noter également que les élus ont mis 30 000 € en réserve pour soutenir les associations qui seraient amenées à demander du soutien au courant de l'année.

Par ailleurs, les élus ont acté la participation à hauteur de 30 000 € pour le fonctionnement du Bac de Quillebeuf à partir de 2018. En effet, dans l'accord qui a été révélé la semaine passée, la Communauté de Communes Roumois Seine viendra en soutien au fonctionnement du futur nouveau bac de Quillebeuf à partir de 2019. Cet effort porté aux côtés des autres collectivités permettra de maintenir la gratuité de l'équipement et la continuité permanente du service, indispensable à la vitalité de l'ouest du territoire de Roumois Seine.

« Ce premier budget marque les premiers pas du développement de Roumois Seine, territoire aux potentialités multiples et aux atouts innombrables ».

Benoît Gatinet,
Président de la Communauté de Communes
Roumois Seine



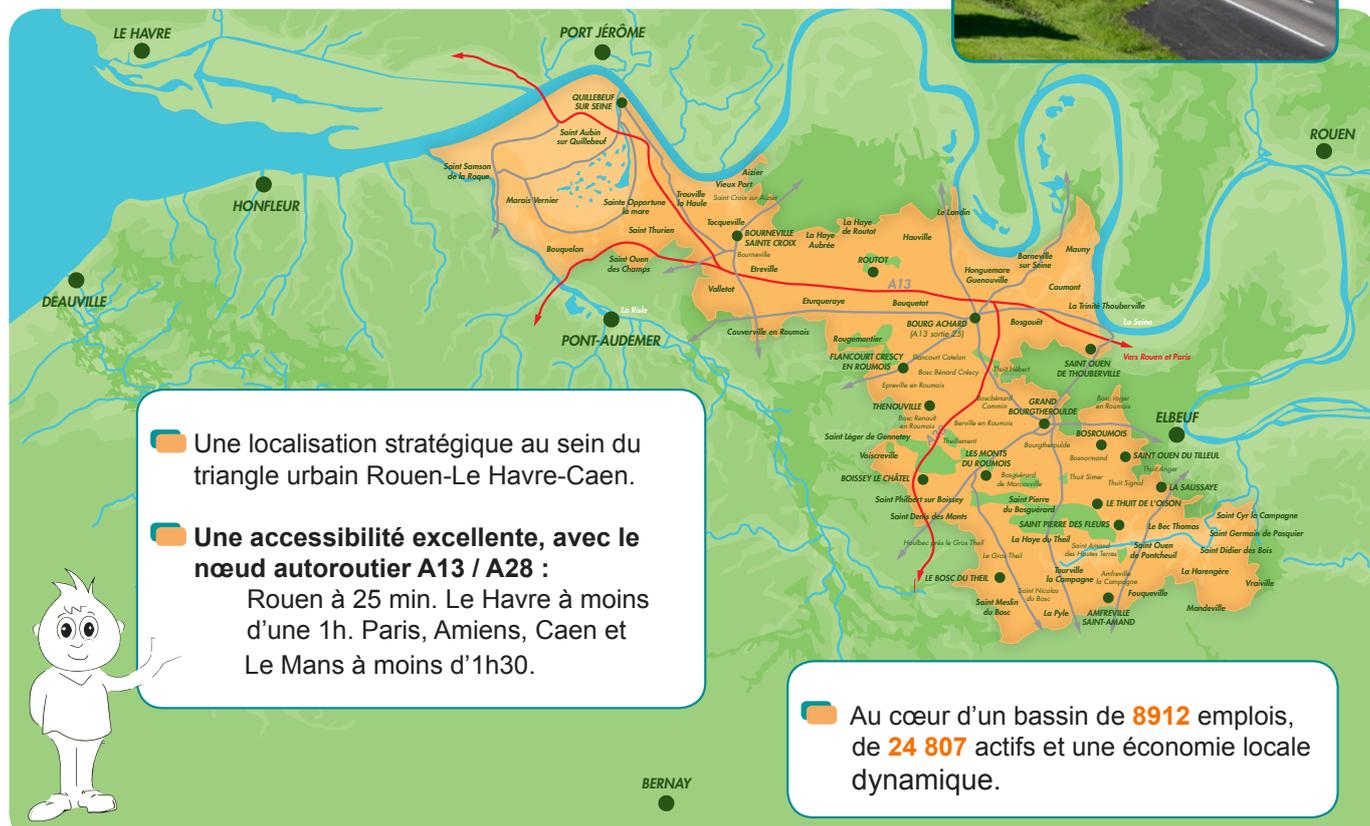
Construire un territoire attractif



-  **Développement économique**
-  **Développement touristique**
-  **Développement durable**
-  **Des investissements contractualisés**
-  **Urbanisme et habitat**

Développement économique

Au cœur d'un triangle urbain, géographique et économique stratégique entre Rouen - Le Havre et Caen, Roumois Seine possède également de nombreux atouts pour les entrepreneurs désirant investir et s'implanter sur nos zones économiques et artisanales. Le service de la direction de l'aménagement et du développement est là pour répondre aux demandes et besoins en matière de développement économique.



■ **Pour l'immobilier d'entreprise :**
 Offre locative publique au sein du village d'artisans du Thuit-Anger à 4 km d'Elbeuf : 2160 m2 en location divisible à partir de 100 m2



■ **Pour l'offre foncière aux entreprises :**
 Le territoire de Roumois Seine présente une quinzaine de Zones d'Activités représentant un total de 204 ha aménagés. Ce sont des espaces privilégiés du développement économique, en particulier pour des activités pressentant un besoin de proximité aux infrastructures et/ou générant des nuisances difficilement compatibles avec l'activité des centres-bourgs. Elles regroupent 1/20 ème des établissements et accueillent 20 % du total des emplois.

Les zones d'activités en cours de commercialisation :

- Parc d'activités du Roumois à Bourg-Achard (50 ha) à dominante industrielle et logistique
- Zone d'activités du Thuit-Anger (9 ha) à 4km d'Elbeuf, à dominante artisanale et de services

Afin d'optimiser au mieux la commercialisation de ses zones d'activités économiques, Roumois Seine a confié à la SHEMA (SOCIETE HEROUVILLAISE D'ECONOMIE MIXTE POUR L'AMENAGEMENT) une mission de commercialisation et de développement. En lien avec les services communautaires et les élus, la SHEMA est en relation avec environ 45 entreprises tous les mois pour de la prospection, des études d'implantation ou d'opportunité.

En effet, les disponibilités foncières et immobilières spécifiques à Roumois Seine font que le territoire possède une grande capacité d'adaptation aux besoins des entreprises.

Le territoire Roumois Seine met à disposition une gamme complète de produits afin de répondre aux besoins des entreprises. Diversifiée en termes de localisation et de surface de parcelles, l'offre s'adresse aussi bien aux entrepreneurs locaux, TPE, PME, qu'aux industriels.

Le développement économique du territoire passe aussi par l'aide **aux investissements et au développement des entreprises et ces dispositifs sont portés par les services communautaires. Selon la nature de votre projet (investissement matériel, immobilier, création d'emplois...), des dispositifs de financements publics peuvent intervenir sous forme de prêts à taux d'intérêts bonifiés ou de subventions.**

Cela passe aussi par **le développement durable en entreprise.**

Réglementation ou opportunité stratégique de développement, l'entreprise est de plus en plus amenée à prendre en compte les aspects environnementaux.

Des aides financières existent pour soutenir les investissements de mise en conformité ou d'innovation sur la voie du développement durable.

De même, rien ne se réalise aujourd'hui sans le développement numérique.

Ainsi, dès janvier 2017, l'accès à la fibre est arrivé sur l'ensemble de la zone économique des Portes du Roumois à Bourg-Achard.



Inauguration du Très Haut Débit - Bourg-Achard le lundi 16 janvier 2017

Développement touristique



Du Marais Vernier à la Vallée de l'Oison, en passant par les paysages et les bourgs du plateau du Roumois, le territoire Roumois Seine regorge de potentialités patrimoniales tant naturelles que culturelles. Le service tourisme a ainsi pour missions d'assurer le développement de l'offre touristique locale et d'en réaliser la promotion dans une logique d'affirmation d'une image touristique propre à ce territoire susceptible d'être attractive pour le grand public, habitants et touristes.

A cette fin, le service tourisme accompagne les élus dans la définition de la politique touristique locale. Il conseille les différents porteurs de projets touristiques et appuie localement les institutions régionales et départementales dans leurs actions qui concernent le territoire Roumois Seine. En lien avec les services techniques, il suit les projets d'aménagements touristiques ainsi que le bon entretien des circuits pédestres (coordination des relais locaux de la FFRP) et des parcours de découverte du territoire. Il assure également la gestion et l'animation de quatre équipements touristiques, notamment en partenariat avec deux associations culturelles : l'AVPN pour le Moulin Amour et l'ATPBR pour la Maison de la Terre.

Actions 2017 et chiffres clés :

L'année 2017 a été consacrée à l'installation du service dans une logique de travail commun tout en garantissant la bonne continuité de l'accueil et de l'animation touristique de chaque site.

Ainsi, la première grande action fut d'abord de structurer le service par la prise de connaissance du nouveau périmètre intercommunal, l'évolution de fonctions et de postes, la mise en place de temps d'échanges entre les équipements sans être en rupture ni balayer des fonctionnements qui ont fait leur preuve par les années passées (animation associative des écomusées par exemple).

Cela s'est matérialisé par :

-  La prise de connaissance du territoire Roumois Seine avec 2 éduc's tours organisés, l'un à destination des agents du service (le 10 mai 2017) et l'un à destination des élus de la commission Développement Economique/Tourisme (le 7 juillet 2017).
-  La pérennisation du soutien humain envers la Maison de la Terre et l'ATPBR qui anime les lieux. En effet, le poste d'agent du patrimoine a été internalisé au niveau de la Communauté de Communes en lieu et place de l'animateur potier dont les fonctions relèvent plus de l'association.





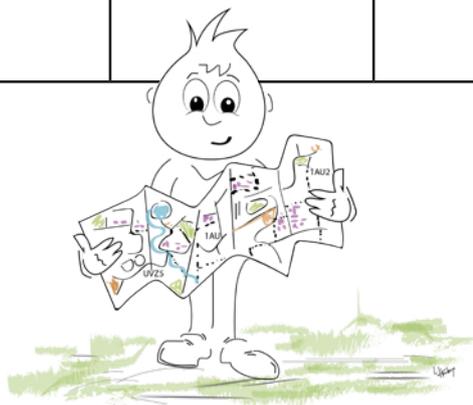
L'état des lieux et l'évolution des missions à l'office de tourisme au regard de la recomposition de l'équipe suite à la fermeture de l'OT Roumois Nord sur Routot (décembre 2016) et l'intégration de l'agent d'accueil à l'OT Marais Vernier Vallée de Seine à Bourneville-Sainte-Croix. Toutefois, le travail de structuration n'est pas encore terminé, un Conseil d'Exploitation et un règlement intérieur restent à définir. A cette fin, la Communauté de Communes Roumois Seine s'appuie depuis septembre 2017 sur l'organe d'expertise régional « Offices de Tourisme et Territoires de Normandie ».

Ainsi, les 2 écomusées communautaires (Moulin Amour et Maison de la Terre) ont pu ainsi assurer leur saison événementielle 2017 à l'instar des années passées. L'office de tourisme a pu également assurer la saison 2017 en maintenant l'accueil de visites de groupes autour de la route des chaumières ainsi que l'animation des Escapades de l'Eté (une centaine de personnes a pu participer). Le guide de découverte du territoire a pu être réédité en mars 2017, une nouvelle édition 2017 - 2018 agrémentée à l'échelle du nouveau périmètre fut publiée et diffusée en octobre 2017 à hauteur de 3000 exemplaires.

Toutefois, la mise en lien des équipements, ainsi que le développement plus général de l'offre touristique (activités, infrastructures de loisirs et visites, circuits, signalétique...) passent par la définition d'une stratégie touristique propre au territoire Roumois Seine. Aussi, la seconde grande action de l'année fut le lancement le 29 novembre 2017 d'une consultation pour la conduite d'une mission d'assistance et d'étude pour la définition de cette stratégie.

Chiffres clés 2017 (sources OT, Gîte, Maison de la Terre, Moulin Amour : données du 1er janvier au 31 décembre 2017 - service tourisme, CDC Roumois Seine)

Développement et administration	Office de tourisme	Gîte de groupe	Maison de la Terre	Moulin Amour
<p>7 Commissions Développement économique/Tourisme depuis le 1er janvier 2017</p> <p>3 associations muséales soutenues pour un montant total de 189 360€ (1) sur l'année 2017</p>	<p>1832 visiteurs Grande majorité d'Eurois dont 40% de visiteurs locaux (périmètre Roumois Seine)</p> <p>Visites de groupe : 308 personnes guidées par les agents de l'OT sur la Route des Chaumières</p>	<p>Une quarantaine de location sur la saison 2017</p> <p>35 000 € de recettes prévisionnelles pour 2017</p> <p>61% de la clientèle vient de Seine Maritime</p>	<p>1382 visiteurs accueillis en 2017</p> <p>65% de visiteurs individuels</p> <p>30% de visiteurs groupe (dont 47% de scolaires)</p> <p>68% de la fréquentation est induit par les journées événementielles</p>	<p>7686 visiteurs accueillis en 2017</p> <p>55% de visiteurs individuels</p> <p>45% de visiteurs groupe (dont 70% de scolaires)</p> <p>67% de la fréquentation est due aux journées événementielles</p>



1 .Le montant indiqué comprend les soutiens financiers et humains, ne sont pas comptabilisés les moyens techniques mis à disposition des associations (appui service communication CC Roumois Seine, appui services techniques...)

Développement durable



Les chiffres clés

- 10 actions engagées (maîtrise d'ouvrage communale et intercommunale) dans le cadre du programme TEPCV (sur les 23 inscrites)
- 14 communes accompagnées dans le cadre de la mission CEP (Conseil en Energie Partagé)
- Réalisation de 3 portraits de producteurs (site Ramsar)

Plusieurs programmes, labellisations, conventions ou obligations réglementaires cadrent et orientent les missions du service développement durable. Toutes les actions menées sont en inter-relation.

Les objectifs de développement durable, définis par l'ONU, nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030.

Les actions en 2017



Programme TEPCV :

Objectifs

Donner une impulsion forte pour encourager les actions concrètes qui peuvent contribuer à :

- Atténuer les effets du changement climatique
- Encourager la réduction des besoins d'énergie et le développement des énergies renouvelables locales
- Faciliter l'implantation de filières vertes

Actions Réalisées

Signature des avenants 1 et 2 et démarrage des actions sous maîtrise d'ouvrage intercommunale :

- Acquisition de deux véhicules électriques
- Accompagnement de communes dans leurs réflexions sur les mobilités
- Installation de trois bornes de recharge pour véhicules électriques



Vallées habitées :

Objectifs

Engager les vallées dans une transition :

- Enclencher une autre manière de penser le développement
- Mettre en avant une «intention de changement»

Action réalisée

Vallées Habitées : candidature retenue pour le programme recherche-action

Site Marais Vernier / Risle Maritime :

Objectifs

Une zone humide labellisée « zone humide d'importance internationale »

- Valoriser et promouvoir le site Marais Vernier Risle maritime
- Favoriser l'implication et la sensibilisation des habitants
- Favoriser le développement économique durable et de proximité
- Favoriser la mise en réseau et la synergie des acteurs

Actions réalisées

- Accueil d'un voyage d'étude du Parc Naturel Régional Scarpe Escault
- Accompagnement de la commune de Pont-Audemer pour sa labellisation « ville Ramsar »
- Participation au projet fédérateur du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande («oradérozo»)

Mission CEP :

Conseiller les communes afin de les aider à réduire leur consommation énergétique et leur empreinte carbone

- Socle de l'Agenda 21 en matière de transition énergétique
- Partenariat stratégique et opérationnel autour d'actions en matière d'énergie et de climat (co- financement de l'ADEME)
- Mission confiée à l'ALEC 27
- Convention d'objectifs 2015-2018, renouvelable 3 ans

Programme LEADER :

Favoriser l'expérimentation et le droit à l'erreur

- Dispositif de financement européen visant à soutenir des actions innovantes sur les territoires ruraux (FEADER)
- Porté conjointement par le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, l'ex Pays du Roumois et le Pays Risle Estuaire
- Concerne des porteurs de projets privés ou publics
- Intervient dès le financement de l'étude et/ou pour financer des actions

Des investissements contractualisés

Les contrats

Contrat TEPCV

Dès 2016, le pays du Roumois et 15 communes membres s'étaient engagés dans la démarche « **Territoire à Energie positive pour la croissante verte** », programmant ainsi de grands projets de développement durable pour notre territoire. En mars 2017, la Communauté de Communes Roumois Seine a poursuivi ces efforts en signant un nouvel avenant à cette convention. A cette occasion, deux autres communes ont rejoint le dispositif. Les projets financés par ce dispositif d'accompagnement à la transition énergétique sont très variés. Ils concernent :

-  La rénovation du bâti
-  La sensibilisation des habitants du territoire au développement durable
-  La mobilité
-  La préservation du patrimoine naturel

En 2017, la Communauté de Communes Roumois Seine a pu proposer aux élèves de trois écoles de relever le Défi Ecol'Energie positive animé par l'ALEC 27. Ces trois écoles ont réalisé des économies d'énergie et les élèves ont été sensibilisés tout au long de l'année aux écogestes. La Communauté de Communes a également fait l'acquisition de deux véhicules utilitaires électriques et des bornes de recharges associées. Elle a entamé une réflexion sur la mobilité douce et la mise en place d'un schéma de déplacement doux sur l'ensemble de son territoire.

Contrat de Ruralité



À l'instar des contrats de ville, le contrat de ruralité coordonne les moyens financiers et prévoit l'ensemble des actions et des projets à conduire en matière d'accessibilité aux services et aux soins, de développement de l'attractivité, de redynamisation des bourgs-centres, de mobilité, de transition écologique ou, encore, de cohésion sociale.

Les contrats de ruralités sont conclus entre l'État (représenté par le préfet de département) et les présidents de Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) ou d'établissement public de coopération communale. Au sein d'un même département, plusieurs contrats pourront ainsi être signés.

Le contrat de ruralité a été signé lundi 16 octobre 2017 par le Président de la Communauté de Communes Roumois Seine Benoît Gatinet, aux côtés de Sébastien Lecornu, Secrétaire d'Etat, Thierry Coudert, Préfet de l'Eure et Pascal Lehongre, Président du Conseil Départemental de l'Eure. La contractualisation, pour la période 2017-2020, prévoit de répondre à des objectifs majeurs pour le territoire et ses habitants.



Un contrat de ruralité est l'équivalent d'un contrat de ville, appliqué à un territoire rural. Il coordonne tous les outils, dispositifs et moyens existants pour le développer et accélérer les projets concrets au service des habitants et entreprises.

Roumois Seine, à dominante rurale, s'articule autour de bourgs-centres. Il est situé au carrefour de plusieurs axes routiers (A13, A28, A31) menant à Rouen, Le Havre et Caen. Le territoire s'est considérablement développé en population et en activité ces dernières années. Il est aujourd'hui nécessaire d'apporter des évolutions environnementales, au niveau de la mobilité et des équipements.



Contrat de Territoire

Le territoire régional est structuré en intercommunalités et groupements d'intercommunalités dotés de stratégies de développement territorial. Afin de favoriser la cohésion sociale et territoriale, de soutenir l'animation de ces stratégies locales et les projets qui en résultent, d'améliorer la lisibilité et la proximité de l'action régionale au service des habitants, la Région s'appuie sur des contrats avec les territoires.

La nouvelle génération de politique territoriale mobilise les acteurs, recherche les coopérations et les mutualisations et renforce le rôle d'ensemblier des politiques publiques d'appui aux territoires. Cette démarche se concrétise par des contrats avec chaque territoire, permettant de soutenir les projets locaux.

La nouvelle organisation territoriale, au travers des Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale applicable au 1er janvier 2017, redécoupe le territoire régional en 73 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre au lieu des 162 existants en décembre 2016. Dans ce nouveau contexte, la Région a décidé de mettre en œuvre, une politique renouvelée, renforcée et équilibrée de contractualisation avec les territoires associant la Région, les Départements et les EPCI sur l'ensemble du territoire régional pour construire la Normandie de 2021.

Les contrats seront conclus sur une durée de 5 ans (2017-2021).

L'enjeu pour la Région est aussi de construire cette démarche en renforçant l'articulation de sa politique territoriale avec ses propres dispositifs et en s'appuyant sur les nouvelles perspectives qu'offrent les fonds européens et les dotations des contrats de plan Etat-Région. Le contrat tripartite (Région, Département et EPCI) constituera un outil supplémentaire de mobilisation des fonds européens (FEDER, FEADER).

Des objectifs partagés avec les Départements

- Garantir la présence d'équipements et de services au public
- Soutenir l'attractivité et la compétitivité des territoires par l'investissement public
- Valoriser le rôle de centralité assuré par certaines villes petites et moyennes
- Intégrer un rééquilibrage entre les territoires

Une démarche volontaire des EPCI

La Région contractualisera avec les intercommunalités constituées au 1er janvier 2017, qui le souhaitent, à l'échelle des EPCI ou de structures à une échelle supérieure créées ou maintenues, dans la mesure où les EPCI en auront délibéré favorablement. En contrepartie, les contractants devront s'engager aux côtés de la Région en faveur de l'apprentissage (recrutement d'apprentis et introduction de clauses en faveur de l'apprentissage dans les marchés).

Encourager les projets d'investissements structurants

La collectivité régionale souhaite ainsi stimuler l'activité économique en apportant un soutien régional aux investissements des collectivités locales, facteur de développement de l'activité du Bâtiment et des travaux publics et de développement local.

Ce soutien s'inscrit dans le cadre des interventions régionales visant à renforcer l'attractivité normande et son rayonnement, à développer la compétitivité des territoires en garantissant un aménagement équitable, équilibré et durable.



Investissement 2017



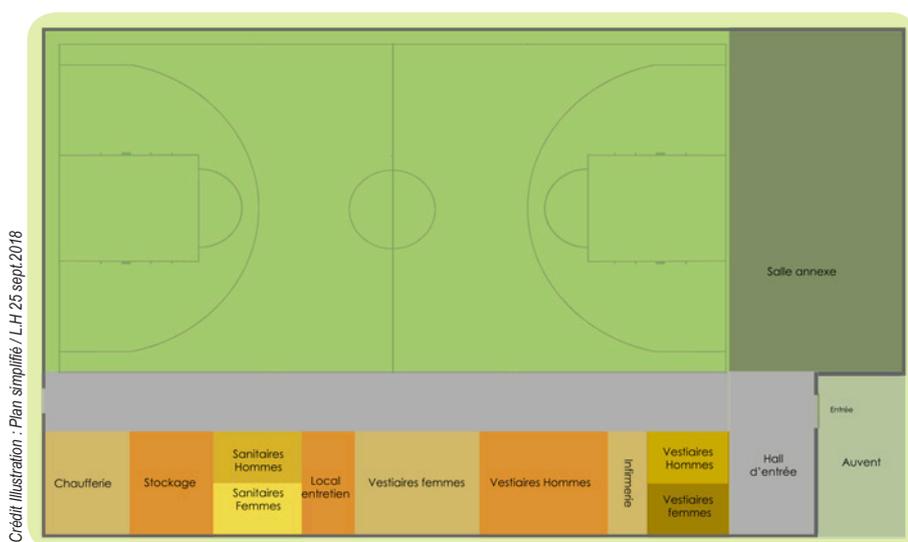
La construction du gymnase de Bourg Achard

La construction du nouveau gymnase de Bourg-Achard est la première opération structurante de la Communauté de Communes Roumois Seine créée le 1er janvier 2017.

Situé derrière le collège Simone Veil, il s'inscrit dans la logique d'aménagement de structures sportives pour le nouveau collège accueillant 800 élèves. C'est aux côtés de celui-ci que verra le jour le Pôle des Arts qui viendra compléter l'offre culturelle de la ville de Bourg-Achard, également du territoire Roumois Seine.

C'est en septembre 2017 que les travaux du complexe ont commencé.

Le projet de 2 778 600 € HT (soit 3 113 620,80 € TTC) est soutenu par l'Etat, la Région, le Département. La ville de Bourg-Achard a quant à elle donné le terrain à la CC Roumois Seine. Une année de travaux sera nécessaire pour une livraison prévue fin 2018.



Crédit Illustration : Plan simplifié / L.H 25 sept. 2018

Le gymnase, conçu par le cabinet d'architecture MWAH de Vernon, sera composé **d'une grande salle de 968 m²** (44m x 22m) pour les sports collectifs : handball, volley, badminton... avec les traçages nécessaires.

Il y aura **une seconde salle de 220 m²** pour les autres activités telles que la gymnastique, le judo, le karaté...

7 zones locales pour le rangement seront mises à disposition des associations, **une autre, plus grande**, sera réservée au collège. Viendront s'ajouter **une infirmerie, des vestiaires sanitaires, une chaufferie, un hall d'accueil et un bureau pour le gardien.**

La tribune pourra accueillir 200 personnes. Deux parkings seront aménagés par la Communauté de Communes.

Le complexe sportif permettra de proposer **181 heures mensuelles de créneau supplémentaire** (collégiens et scolaires compris).

Pour information, le gymnase Pierre Dannetot est actuellement utilisé par : l'AGCBA, l'AKCR, l'Amicale Athlétisme du Roumois, l'ASBEC, le CVBA, l'EJBAR judo, le FCRN, la GDR, l'Escadron de Gendarmerie de l'Autoroute de Bourg-Achard, les Sapeurs-Pompiers de Bourg-Achard, l'ITEP de Barneville/Seine, le REV (section escalade) et les classes du collège Simone Veil.

Urbanisme et habitat

Au 1er janvier 2017, la Communauté de Communes Roumois Seine est compétente en matière de planification, d’instruction du droit des sols et d’amélioration de l’habitat privé.

Planification

La Communauté de Communes est compétente dès sa création en matière de Plan Local d’Urbanisme (PLU), de document en tenant lieu et de carte communale. Depuis le 1er janvier 2017, Roumois Seine a donc la charge de l’évolution des documents d’urbanisme communaux et de la gestion des contentieux. Dans ce cadre, Roumois Seine a repris les procédures communales qui avaient été engagées avant le 1er janvier 2017, à des stades différents d’avancement : mise en compatibilité avec déclaration de projet du PLU de Bourneville-Sainte-Croix, révision du POS en PLU de Sainte Opportune la Mare et Saint Samson de la Roque, révision du PLU de Saint Ouen de Thouberville, élaboration du PLU de Saint Ouen de Pontcheuil, modification du PLU de Saint Pierre du Bosguerard et élaboration de la carte communale de Saint Léger du Gennetey.

Au-delà des reprises de procédures, Roumois Seine a engagé une mise en compatibilité du PLU de La Saussaye par déclaration de projet, pour permettre la réhabilitation et l’extension du collège.

Elle a par ailleurs été amenée à suivre les deux contentieux en cours, opposant la commune de Berville en Roumois au Syndicat d’Aménagement du Roumois pour le premier, et la commune de Saint Ouen du Tilleul à un requérant privé pour le second.

Bilan 2017 en quelques chiffres

7

procédures de document d’urbanisme engagées avant le 1/01/2017, reprises par Roumois Seine

1

enquête publique organisée dans le cadre de la déclaration de projet et de la mise en compatibilité du PLU de Bourneville-Sainte-Croix

1

nouvelle procédure engagée

Instruction des autorisations du droit des sols

Jusqu’au 31 décembre 2016, la Communauté de Communes d’Amfreville la Campagne disposait d’un service commun d’instruction, mutualisé aux communes membres couvertes par un document d’urbanisme. Dans la continuité des missions exercées par l’ex CCAC, l’instructrice gère en 2017 l’instruction de toutes les autorisations d’urbanisme pour ces communes : CU d’information (CUa), CU opérationnels (CUb), permis de construire et PC modificatifs, permis de démolir, permis d’aménager, déclarations préalables.

De fait, en 2017, l'instruction des autorisations d'urbanisme des communes de Roumois Seine était assurée par 4 entités différentes, héritages des fonctionnements antérieurs des Communautés de Communes fusionnées : Service d'Urbanisme Mutualisé (SUM) porté par la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, pour environ 60% des communes ; pôle instruction Roumois Seine, pour environ 25% des communes ; services de l'Etat pour environ 10% des communes, non dotées d'un document d'urbanisme ; commune de Grand Bourgtheroulde pour ses propres demandes.

Dans la perspective d'assurer un service d'instruction harmonisé sur l'ensemble du territoire, le Conseil communautaire a délibéré à l'unanimité en avril en faveur de la mise en place d'un pôle d'instruction des autorisations du droit des sols. Le second semestre 2017 a été consacré à sa mise en place : montage technique, juridique (prestation de service) et financier, préfiguration du dimensionnement de l'équipe et lancement du recrutement d'un responsable de pôle d'instruction. Parallèlement, il a fallu organiser la sortie des conventions existantes avec le Service d'Urbanisme Mutualisé (SUM) de Pont-Audemer.

Bilan 2017 en quelques chiffres

347

actes équivalents PC instruits sur le seul secteur d'Amfreville

Aménagement des zones d'activités

La Communauté de Communes Roumois Seine aménage les zones d'activités économiques qui relèvent de sa compétence. Le service urbanisme intervient en amont de la commercialisation des terrains à vocation économique et de l'implantation des entreprises. Dans le cadre de la création et l'extension de zones d'activités, le service coordonne les études préalables ; il suit les acquisitions foncières et peut piloter les procédures d'aménagement des zones.

Le service urbanisme est également amené à veiller à l'application de la réglementation en matière d'urbanisme, au moment de l'instruction des autorisations d'urbanisme déposées dans les zones d'activités.



En 2017, le service urbanisme a repris le pilotage de l'aménagement de la ZAC de Bourneville, hérité de la Communauté de Communes de Quillebeuf. La Communauté de Communes a lancé la procédure d'expropriation et en a confié la conduite à l'EPFN. L'arrêté préfectoral portant Déclaration d'Utilité Publique a été émis en juin 2017.

Le service urbanisme est également intervenu en support de la commercialisation et de l'aménagement du Parc d'activité du Roumois, de la zone d'activités de Thuit Anger et de la zone des Portes à Bourg-Achard.

Amélioration de l'habitat privé

La politique de l'habitat a été intégrée dans les actions d'aménagement et de développement du territoire. En 2017, la Communauté de Communes Roumois Seine poursuit son implication dans différents dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat, hérités des anciennes Communautés de Communes fusionnées.

Le Programme d'intérêt Général porté initialement par la CC d'Amfreville la Campagne a été engagé en 2015 ; il devrait prendre fin en novembre 2018. L'opérateur qui assure le suivi et l'animation du programme est SOLIHA. Des permanences mensuelles ont lieu au pôle d'Amfreville. Le PIG est un dispositif mis en place pour aider les propriétaires privés à améliorer leur logement. Sa mise en œuvre permet d'apporter des aides en vue de lutter contre l'habitat indigne et très dégradé, d'adapter les logements au handicap et au vieillissement, d'améliorer la performance énergétique des logements, de lutter contre la précarité énergétique, d'améliorer les conditions des logements les plus modestes.

La CC de Quillebeuf sur Seine était engagée depuis 2009 dans un programme d'amélioration de l'habitat. Jusqu'en mai 2017, des permanences mensuelles d'information ont été assurées par SOLIHA au pôle de Quillebeuf. Via ce dispositif « Habiter mieux », les propriétaires bénéficiaient de conseils personnalisés en vue notamment de cibler les potentiels organismes financeurs et d'obtenir des aides de l'intercommunalité, pour la réalisation de leurs travaux d'amélioration de l'habitat, répondant spécifiquement aux enjeux de lutte contre la précarité énergétique.

Bilan 2017 en quelques chiffres

23

dossiers de subvention accordés, pour un montant envisagé de travaux de **450 000 €** et une participation sollicitée de Roumois Seine s'élevant à **22 000 €**.

Foncier

Observatoire foncier / EPFN

À la suite de l'approbation de son SCoT, le Pays du Roumois avait initié l'élaboration d'un observatoire foncier, en lien avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN). L'observatoire foncier permet de mesurer et suivre la consommation foncière, de mieux appréhender les potentialités foncières par le biais d'une connaissance plus précise de l'usage et de l'occupation de l'espace. Il constitue ainsi un véritable outil d'aide à la décision pour les élus dans la définition et l'évolution de leur stratégie foncière permettant de mettre en œuvre les politiques d'aménagement de leur territoire.

En vue de la fusion opérée le 1er janvier 2017, le périmètre de l'étude inclut le territoire de l'ex-Pays du Roumois et celui de l'ex-CC de Quillebeuf sur Seine, produisant ainsi une vision d'ensemble sur le territoire Roumois Seine.

En 2017, le service urbanisme a travaillé à la définition et la hiérarchisation des tâches urbaines de chaque commune composant le territoire dans l'objectif de mettre en évidence un potentiel foncier et des espaces mutables à très court terme. Des entretiens avec une trentaine d'élus et partenaires du territoire ont été organisés afin d'échanger sur leur vision de la problématique et des enjeux fonciers locaux.

Recensement des propriétés communautaires

Le service urbanisme a initié en 2017 une démarche visant à recenser l'ensemble du patrimoine communautaire.

Suivi des démarches et dynamiques supra communautaires

SRADDET

En février 2017, la Région Normandie a lancé l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). En tant qu'EPCI, et notamment établissement porteur d'un SCoT, la CC Roumois Seine est associée à l'élaboration du SRADDET. Le service urbanisme a pris part à la phase de concertation qui s'est déroulée au printemps 2017. La CC Roumois Seine contribue également au SRADDET via les réflexions et travaux menés à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine.



STRUCTURER UN CADRE DE VIE

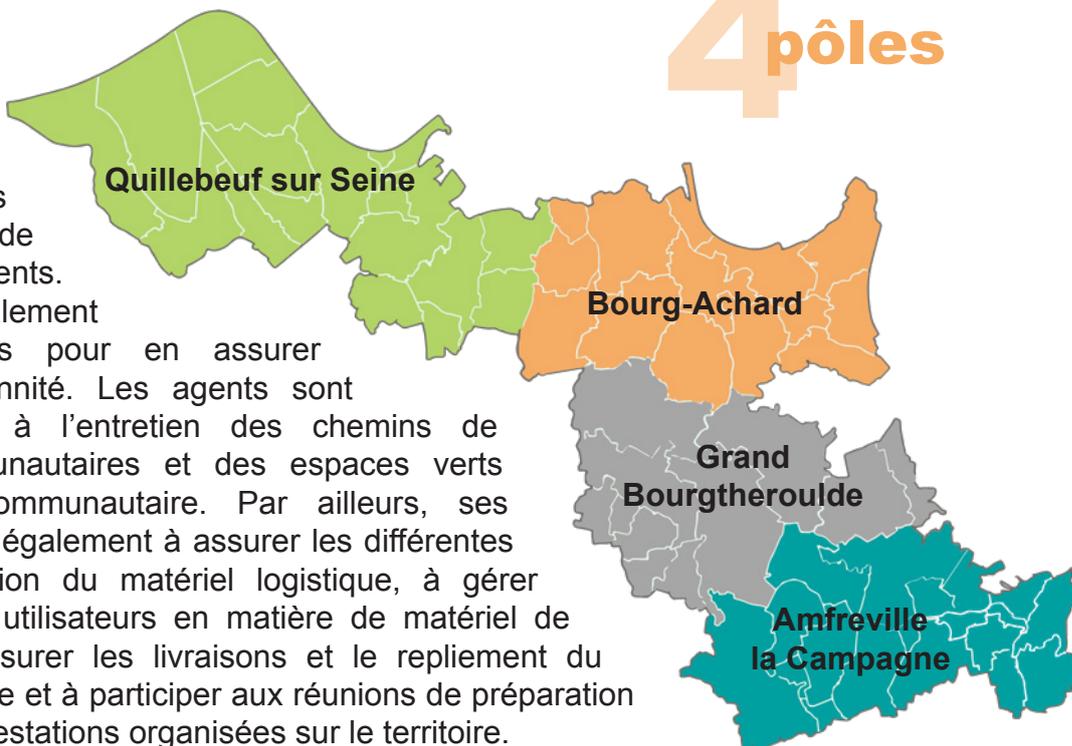


-  **950 km de voirie communautaire**
-  **La gestion des déchets**
-  **La gestion de l'eau**
-  **L'assainissement**
-  **Les équipements communautaires**

950 km de voirie communautaire

4 pôles

Le service voirie est mobilisé pour l'entretien des voiries communautaires, de leurs accotements. Il planifie également les investissements pour en assurer une véritable pérennité. Les agents sont également dédiés à l'entretien des chemins de randonnées communautaires et des espaces verts définis d'intérêt communautaire. Par ailleurs, ses missions consistent également à assurer les différentes demandes d'utilisation du matériel logistique, à gérer les demandes des utilisateurs en matière de matériel de manifestation, à assurer les livraisons et le repliement du matériel de logistique et à participer aux réunions de préparation de différentes manifestations organisées sur le territoire.



Les tâches sont intégralement réalisées en régie pour la partie qui concerne l'entretien. Ce service regroupe donc l'ensemble des métiers nécessaires à l'utilisation des moyens matériels qui lui sont affectés (camions, tracteurs, matériels autoportés, ...).

1 400 000 € de travaux

7 km de voiries goudronnées

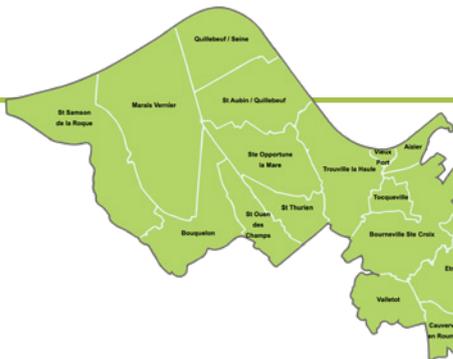
6147 tonnes de goudrons

92 000 € pour protéger et entretenir
le reste des chaussées communautaires

Liste des travaux par pôle en 2017

Un équilibre dans l'investissement

- Quillebeuf sur Seine : Réfection place Marcel Roney
- Quillebeuf sur Seine : Réfection de la Rue des 4 chemins
- Saint Aubin sur Quillebeuf : Réfection de la Rue de l'Ecole
- Bourneville Ste-Croix : Réfection de la Route de Tocqueville
- Bourneville-Ste-Croix : Réfection de l'ancienne RD680



- Saint-Ouen de Thouberville : Réfection de la Rue de la Londe
- Bourg-Achard : Route de Quicangrogne
- Barneville sur Seine : Réfection de la Rue de la Bourgeoisie et Rue de la Corderie
- Rougemontiers : Réfection de la Rue du Château d'eau
- Routot : Réfection de la Rue des Bérangers
- Bosgouët : Réfection de l'impasse des Prés aux bœufs
- La Haye-Aubrée : Reprise parking



- Grand Bourgheroulde : Réfection de la Rue du Moulin
- Bosroumois : Réfection de la Rue René Grouvel au hameau Bosc Roger
- Saint Ouen du Tilleul : Réfection de la Rue des Bruyères
- Flancourt-Crescy en Roumois : Réfection de la Rue des Bois de Fourges (Flancourt-Catelon)
- Flancourt-Crescy en Roumois : Réfection de la Gouarderie (Epreville en Roumois)
- Les Monts du Roumois : Impasse du moulin des Hayes au hameau de Berville et impasse du Gennetey
- Les Monts du Roumois : Rue du Clos Tilly
- Les Monts du Roumois : Impasse de la Févrierie



- Saint Didier des Bois : Réfection de la Rue Villeneuve avec participation de la commune pour les bordures et caniveaux
- Saint Didier des Bois : Réfection de la Rue des Ecoles avec participation de la commune pour les bordures et caniveaux
- Saint Pierre des Fleurs : Réfection de la Rue de la Tramontane
- Amfreville Saint-Amand : Réfection de la Rue de Blossesville
- Thuit-Signol : Réfection de la Rue des Chrysanthèmes
- La Harengère : Réfection de la Route de Fouqueville
- La Saussaye : Réfection de la Côte à blé avec participation de la commune pour les bordures et caniveaux



La viabilité hivernale



Afin de donner un cadre à l'entretien et à l'investissement en matière de voirie sur le territoire Roumois Seine, un règlement général de voirie a été adopté lors d'un conseil communautaire le 18 décembre 2017. Ce règlement pose les règles, entre autres activités, de la gestion hivernale des routes et du fauchage des accotements.

La gestion des déchets



La Communauté de Communes Roumois Seine assure la coordination du Groupement de commande pour la collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers, les deux autres membres du groupement étant la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle et l'Intercommunalité Bernay Terres de Normandie.

La Communauté de Communes Roumois Seine a élaboré avec le prestataire de collecte des tableaux de suivis des problèmes et difficultés rencontrés par les usagers et par les agents de collecte. Ces tableaux sont renseignés quotidiennement. En 2017, 284 réclamations d'usagers ont ainsi été traitées.

La Communauté de Communes Roumois Seine œuvre toujours étroitement avec le Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure (SDOMODE) qui a repris au 1er janvier 2017 la gestion des déchetteries du territoire et instauré de nouvelles consignes de tri en matière de fibreux (papiers et cartonnettes).

Quelques chiffres liés à la gestion des déchets

Les tonnages relevés sur le territoire Roumois Seine pour l'année 2017 sont les suivants :

Mode de collecte	Filière	Tonnage total année 2017
Porte à Porte	ordures ménagères	11 561,37
	tri sélectif	2 191,19
Ensemble des déchetteries	déchets verts	6 594,87
	gazon	499,85
	branches	70,34
	gravats	4 845,13
	bois	1 711,53
	plâtre	577,58
	encombrants	1 889,88
	ferraille	850,48
	batterie	12,64
	DMS	69,01
	Huile de vidange	36,63
	gros cartons (déchèterie)	244,02
	D3E	567,41
	Pneus	38,28
	Piles	4,32
	ECO DDS	nc
Apport Volontaire	papier	356,30
	verre	1 804,21
	gros cartons (apport volontaire)	175,16

	Ratio 2017 (kg/hab/an)	Ratio 2015 SINOE Milieu rural (kg/hab/an)
Ordures Ménagères résiduelles	218,8	207,9
Emballages (tri sélectif)	41,5	46,2
Fibreux (papiers-cartonnettes)	10,1	
Verre	34,1	36,9
Déchetteries	340,9	266,7

Bilan des performances de collecte pour quelques filières



Un travail de fond

Tarification incitative

Les ratios 2017 de production des Ordures Ménagères résiduelles montrent que d'importantes marges de progression peuvent être attendues.

Outre les objectifs définis dans la Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte, la Communauté de Communes souhaite ajouter à la TEOM une part d'équité basée sur le principe «utilisateur-payeur», initier une modification du comportement des usagers en matière de déchets mais aussi contenir sur le moyen terme le coût du service rendu à l'utilisateur.

La Communauté de Communes Roumois Seine aspire ainsi à mettre en place sur son territoire une tarification incitative, démarche encore émergente en Normandie et pionnière dans le département de l'Eure. Elle a ainsi missionné un bureau d'études (V2R) pour étudier la faisabilité de poursuivre cette démarche sur son territoire. En 2017, V2R a travaillé sur les phases 1 et 2 (état des lieux et diagnostic).

Cette étude est réalisée avec le concours financier de l'ADEME et de la Région Normandie.

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Les collectivités territoriales responsables de la collecte ou du traitement des Déchets Ménagers et Assimilés doivent définir, depuis le 1er janvier 2012, un PLPDMA indiquant les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures à mettre en place pour parvenir à ces objectifs. Les premières réflexions ont été menées pour définir la méthodologie de mise en place de ce plan au sein de Roumois Seine pour une validation de celui-ci fin 2018.

Règlement de collecte

L'autorité en charge de la collecte des Déchets Ménagers et Assimilés se doit de définir les conditions d'application du service public à disposition des habitants et autres usagers du service. Aussi, la Communauté de Communes a entrepris l'élaboration d'un Règlement de collecte pour son territoire. Outre ses fonctions éventuellement répressives, le règlement de collecte a l'objectif d'améliorer la qualité du service apporté et de fournir de l'information aux usagers. Un groupe de travail a été constitué pour élaborer ce règlement pour une validation courant 2018.



La gestion de l'eau



Un travail conséquent a été effectué pour réaliser le recensement des programmes et études en cours sur les territoires des quatre collectivités historiques. Un recensement des ouvrages hydrauliques existants ou projetés a également été initié sur l'ensemble du territoire Roumois Seine. A terme, toutes ces informations seront cartographiées et intégrées au futur SIG (Service d'Information Géographique) de la collectivité. Ce travail bibliographique a été complété par des visites de terrain effectuées sur une partie du territoire (La Haye Aubrée, Rougemontiers, Saint-Denis des Monts, Grand Bourgtheroulde, Bourg-Achard, le Bosc du Theil, Flancourt-Crescy en Roumois,...).

Si 2017 a été une année principalement axée sur l'harmonisation et l'organisation du service, des projets ont toutefois pu être menés ou poursuivis en 2017 :

Etude hydraulique sur la commune de Saint Ouen du Tilleul

Le bureau d'études LIOSE a été missionné pour apporter des solutions aux dysfonctionnements hydrauliques rencontrés au niveau du chemin Caillou et du hameau des Déserts. L'étude qui s'est achevée le 8 juin 2017 a permis de définir un programme d'aménagement et une estimation financière du projet.



Etude hydraulique sur la commune d'Eturqueraye

Le bureau d'études ECOTONE a été missionné pour établir un diagnostic global du fonctionnement des ouvrages existants et pour proposer des scénarios destinés à solutionner les dysfonctionnements hydrauliques récurrents survenant sur le hameau des « Epivents ». Des levés topographiques ont également été menés. Les propositions d'aménagement ont été présentées lors d'une réunion de restitution qui a eu lieu le 7 novembre 2017.



Poursuite du Programme d'Aménagement Groupé et Intégré des Mares (PAGIM)

Ce programme, proposé par le Département de l'Eure et engagé depuis avril 2015, a pour but de réhabiliter et de restaurer les 23 mares publiques du territoire de l'ex CC de Quillebeuf sur Seine.

Le bureau d'études ALISE, en charge de la maîtrise d'œuvre, a présenté les propositions d'actions pour la restauration des fonctions hydrauliques, écologiques et paysagères des mares retenues.

Ce programme est soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le département de l'Eure.



Programme d'aménagement sur le bassin versant du Fay

Des rencontres ont été organisées avec le bureau d'études en charge de la maîtrise d'œuvre, les propriétaires fonciers et la Communauté de Communes. Le but était de préciser les caractéristiques des différents ouvrages hydrauliques proposés par le bureau d'études.



Travail préparatoire avec le Département de l'Eure

Pour l'établissement d'une convention fixant les modalités techniques de remise en gestion et d'entretien des berges de la Seine sur la commune de Caumont.

Travail préparatoire avec le Grand Port Maritime de Rouen (GPMR)

Pour l'établissement d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée fixant les modalités techniques de travaux et d'entretien des berges de la Seine sur les communes de Barneville sur Seine et Le Landin. Les travaux seront réalisés par le GPMR pour un montant estimé à 3,5 millions d'euros. L'entretien reviendra ensuite à la charge de la Communauté de Communes.

Levés topographiques et négociations ont été menés avec un propriétaire dans le cadre de l'aménagement d'un bassin versant localisé à Vraiville (non abouti suite au départ de la commune vers la CASE au 01/01/2018).

Rétrocession d'une parcelle sise à Honguemare-Guenouville

Au profit du SERPN (Syndicat d'Eau du Roumois et du Plateau du Neubourg) dans le cadre de la réalisation d'aménagements d'hydraulique douce (noue et talus busé).

L'assainissement

Assainissement non collectif

L'année 2017 a été une année transitoire lors de laquelle l'uniformisation des pratiques du SPANC a pu être organisée.

Ainsi, en décembre 2017, ont été validés par les élus, à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes :

- Un nouveau règlement de service
- Une redevance annuelle de fonctionnement du service uniformisée à 28€/an.

Assainissement collectif

En 2017, la Communauté de Communes Roumois Seine a exercé la compétence assainissement collectif sur le seul territoire de l'ex Communauté de Communes de Quillebeuf sur Seine.

Quelques chiffres en 2017

910 abonnés au service

58 148 m³
facturés dans l'année

26 tMS de boue produite

16,28 km de réseaux

5 postes de relèvement

3 stations d'épuration
sur le territoire

Exploitation des ouvrages

L'ensemble des réseaux et stations est exploité par la SAUR dans le cadre d'un contrat d'affermage.

En complément de la maintenance et de la surveillance du bon fonctionnement des stations d'épuration, la SAUR intervient régulièrement pour des opérations d'entretien préventif ou curatif sur les réseaux et leurs ouvrages annexes.

Le montant des redevances en 2017

- Part collectivité
2,60 €/m³
- Part exploitant :
1,7805 €/m³



Quelques chiffres en 2017

Plus de 15000 habitants du territoire, soit **29 % de la population, sont concernés par le SPANC**

36% des installations d'assainissement non collectif **sont considérées comme conformes**

Les redevances et tarifs de prestations sont restés les mêmes qu'avant la fusion. Une analyse a été produite afin de valider une harmonisation de cette redevance annuelle à **28€/an à compter du 1er janvier 2018**

La périodicité des contrôles de bon fonctionnement a été **fixée à 8 ans**

321 vidanges d'installations ont été réalisées par le service

La réhabilitation de 28 installations a été réalisée en 2017

Investissements

La Communauté de Communes réalise les investissements destinés à renouveler ou moderniser les stations et réseaux.

Dans ce cadre, elle mène un projet de construction d'une nouvelle station d'épuration à Bourneville-Sainte-Croix. En 2017, le projet définitif a été validé et des entreprises ont été retenues pour la construction de la future station d'épuration.

Parallèlement, les financements de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil Départemental de l'Eure ont été obtenus.

La future station répondra aux besoins en urbanisation de la commune de Bourneville-Sainte-Croix et permettra une meilleure protection de la ressource en eau, en particulier le captage d'Aizier qui dessert une grande partie de ce secteur.

En complément de ce projet, le zonage d'assainissement de la commune de Bourneville-Sainte-Croix a été actualisé et soumis à enquête publique.



Les équipements communautaires

Le Patrimoine

Le patrimoine bâti : 54 équipements communautaires.

Bâtiments	Commune	Utilité
EQUIPEMENTS ENFANCE, JEUNESSE & PERSONNES AGEES		
ALSH - crèche - RAM	GRAND BOURGTHEROULDE	Périscolaire, crèche, accueil de loisirs, RAM
ALSH - crèche La Forêt Enchantée - local ados	LES MONTS DU ROUMOIS (BOSGUERARD DE MARCOUVILLE)	Périscolaire, crèche, accueil de loisirs, club ados
ALSH Routot - RAM	ROUTOT	Accueil de loisirs, RAM
Ancien pôle administratif	QUILLEBEUF SUR SEINE	Bâtiment en location
Annexe administratif (Ressources Humaines)	BOURG-ACHARD	Bureaux administratifs
Annexe Les Communs du Logis	GRAND BOURGTHEROULDE	Ex SYDAR - bureaux administratifs, locations bureaux médecins
Bâtiment de l'ancienne PMI	BOSROUMOIS (BOSC ROGER)	Bâtiment vide
Crèche & ALSH Le Colombier	BOURG-ACHARD	Crèche, accueil de loisirs
SMA (crèche) ALSH St Ouen de Thouberville - RAM	SAINT OUEN DE THOUBERVILLE	Crèche, accueil de loisirs, RAM
RPA Jean Guenier	GRAND BOURGTHEROULDE	Résidence personnes âgées
EQUIPEMENTS TECHNIQUES, ENTREPRISES & AUTRES		
Services techniques	BOURG-ACHARD	Services techniques, hangar véhicules, réfectoire
Services techniques	GRAND BOURGTHEROULDE	Services techniques, hangar véhicules, bureaux, réfectoire
Services techniques	AMFREVILLE ST AMAND	Hangar véhicules, réfectoire
Services techniques	SAINT AUBIN SUR QUILLEBEUF	Services techniques
Ancien service technique	ROUTOT	Bâtiment en location
Bâtiments relais 1	TROUVILLE LA HAULE	Bâtiments loués aux entreprises
Bâtiments relais 2	TROUVILLE LA HAULE	Bâtiments loués aux entreprises
Bâtiments relais 3	TROUVILLE LA HAULE	Bâtiments loués aux entreprises
Village des artisans	THUIT DE L'OISON (THUIT ANGER)	Location de plusieurs bâtiments aux professionnels
Ecosys	AMFREVILLE ST AMAND	Recyclage déchets verts
Gendarmerie et 9 logements	GRAND BOURGTHEROULDE	Bâtiment en location
EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS		
Siège Roumois Seine	BOURG-ACHARD	Bureaux administratifs
Pôle de Grand Bourgtheroulde Le Logis	GRAND BOURGTHEROULDE	Bureaux administratifs
Pôle Animation Familles	QUILLEBEUF SUR SEINE	Bureaux administratifs, périscolaire, accueil de loisirs, relais jeunes
Pôle d'Amfreville	FOUQUEVILLE	Bureaux administratifs
EQUIPEMENTS SPORTIFS		
Gymnase Bruno Benedetti	GRAND BOURGTHEROULDE	Associations sportives, écoles, collège
Gymnase Pierre Dannelot	BOURG-ACHARD	Associations sportives, écoles, collège
Gymnase Colette Besson	BOISSEY LE CHATEL	Associations sportives, écoles
Gymnase Jacques Anquetil	BOSROUMOIS (BOSC ROGER)	Associations sportives, écoles, fitness
Gymnase du Roumois	SAINT OUEN DE THOUBERVILLE	Associations sportives, écoles

Suite - EQUIPEMENTS SPORTIFS		
Gymnase Eric Dransart	LA SAUSSAYE	Associations sportives, écoles, collège
Gymnase Jean Gachassin	THUIT DE L'OISON (THUIT SIGNAL)	Associations sportives, écoles
Gymnase Michel Gomez	ST PIERRE DES FLEURS	Associations sportives, écoles
Plateau sportif	HAUVILLE	Aire de jeux
Tennis couvert	BOSROUMOIS	Associations sportives
Tennis couvert	GRAND BOURGTHEROULDE	Associations sportives
Tennis couvert	ROUTOT	Associations sportives, collège
Tennis Thuit Hébert	GRAND BOURGTHEROULDE	Associations sportives
Vestiaire foot - salle de réunion	ROUTOT	Associations sportives, collège
Vestiaires FAR	SAINT OUEN DU TILLEUL	Associations sportives
Vestiaires Le Gros Theil	LE BOSC DU THEIL	Vestiaires de foot
Vestiaires piste de roller	BOISSEY LE CHATEL	Associations sportives
Vestiaires St Pierre des Fleurs	ST PIERRE DES FLEURS	Vestiaires de foot
Vestiaires Thuit Anger	THUIT DE L'OISON	Vestiaires de foot
Complexe sportif	ROUTOT	Associations sportives, collège
Logement de gardien	ROUTOT	Logement vide
3 garages de stockage	ROUTOT	Associations sportives, collège
EQUIPEMENTS TOURISTIQUES		
Gîte Le Panorama	BARNEVILLE SUR SEINE	Gîte de groupe
Maison de la Terre	BOSROUMOIS	Ateliers et musée
Moulin Amour	ST OUEN DE PONTCHEUIL	Lieu touristique & culturel
STATIONS D'EPURATION		
Station d'épuration	QUILLEBEUF SUR SEINE	Assainissement
Station d'épuration	TROUVILLE LA HAULE	Assainissement
Station d'épuration	BOURNEVILLE-STE-CROIX	Assainissement
Station d'épuration	STE OPPORTUNE LA MARE	Assainissement

Le service dédié aux bâtiments est chargé de toutes les missions techniques afférant au patrimoine bâti de la collectivité : exploitation et maintenance, contrôles périodiques réglementaires, gestion des fluides, aménagements et transformations, gestion de l'entretien des locaux, constructions neuves et réhabilitations en liens étroits avec la cellule d'assistante d'ouvrage territorialisée.

Les travaux réalisés en 2017

Résidence pour Personnes Agées Jean Guenier - Grand Bourgtheroulde

Rénovation de 9 logements pour un montant de 22 500€.

Locaux de l'ancienne poterie - Grand Bourgtheroulde

Rénovation et transformation des locaux en bureaux des syndicats.

Le Logis de Grand Bourgtheroulde

Mise à neuf de l'escalier magistral d'entrée au bâtiment, nettoyage intensif des balcons et installation de pics à pigeon.

Services techniques de Grand Bourgtheroulde

Aménagement de l'étage en 3 bureaux administratifs.

Gymnase de St Ouen de Thouberville

Réparation importante du système de chauffage par radiants.

Gymnase de Grand Bourgtheroulde

Mise à neuf de tous les balustres vétustes et dangereux dans les vestiaires de la partie récente.

Ancienne bibliothèque de la ville de Thuit Signol (Thuit de l'Oison)

Rénovation en régie des locaux pour l'accueil périscolaire sur la période estivale.

AGIR AU SERVICE DES FAMILLES



-  **De la naissance...**
 - Le REAAP
 - Les RAM
 - Les multi-accueils
-  **...En passant par l'enfance et la jeunesse...**
 - Les accueils de loisirs et périscolaires
 - Le service jeunesse
 - Transports scolaires
-  **...Jusqu'au soutien des personnes dépendantes**
 - Aides à domicile
 - La Résidence Autonomie Jean Guenier
-  **Aide au monde associatif et sportif**
 - Associations sportives
 - Evénements

Agir au service des familles

Le Service Petite Enfance, Enfance, Jeunesse est le plus gros service de la Communauté de Communes Roumois Seine en termes d'effectifs. L'année 2017 a été consacrée à l'harmonisation des pratiques et à un nouveau découpage du territoire en fonction des équipements existants. Un travail a été mené tout au long de l'année, qui a permis l'adoption de nouveaux tarifs pour les accueils de loisirs et de nouveaux règlements de fonctionnement. Une nouvelle organisation a été mise en place.

Le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des parents (REAAP)

La Communauté de Communes très attachée à la place des parents au sein de nos structures petite enfance, enfance et jeunesse, accorde aujourd'hui de plus en plus d'importance aux familles et plus largement à la parentalité.

En effet, elle souhaite au travers de nombreuses actions accompagner et soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale. Cela se traduit par le renforcement du lien familial (valorisation des compétences parentales, aide à la séparation, implication du parent dans le jeu ou l'activité avec son enfant,...) ainsi que par un accueil de qualité pour le parent afin de favoriser la mise en confiance et l'échange sur leurs difficultés ou appréhensions.

Les actions parentalité 2017 ont pris différentes formes

- Les tables du dîner
- La Fête des familles
- La Journée familles
- Les ateliers parents enfants



De la naissance...

Les RAM

Sur le nouveau territoire Roumois Seine, il existe 5 RAM sur les secteurs suivants :

- Amfreville la Campagne (163 assistantes maternelles, dont 61 qui fréquentent le RAM)
- Grand Bourgtheroulde (143 assistantes maternelles, dont 55 qui fréquentent le RAM)
- Quillebeuf sur Seine (68 assistantes maternelles, dont 34 qui fréquentent le RAM)
- Routot / St Ouen de Thouberville (180 assistantes maternelles, dont 62 qui fréquentent le RAM)

Les temps forts

La Journée des assistantes maternelles

Une Journée des assistantes maternelles a été proposée le 25 novembre 2017 avec la participation des 5 relais de Roumois Seine. Plus de 80 assistantes maternelles y ont participé. 7 ateliers étaient proposés sur le thème du « bien-être » : Technique de relaxation, yoga du rire, zumba, réalisation de boules effervescentes, kiné et posture de confort, soin du visage. Cette journée a permis de proposer des techniques, des outils, des informations favorisant une amélioration de leur condition de travail et la perception de leur métier, sans présence d'enfant.

Kermesses

Des kermesses sont organisées avec les animatrices et les assistantes maternelles qui interviennent bénévolement. C'est un moment de jeux, de partage entre les assistantes maternelles, les parents et les enfants en dehors du quotidien. Les assistantes maternelles montrent leur investissement et celui des enfants dont elles s'occupent en exposant les réalisations manuelles de l'année. Plusieurs stands gratuits tenus par les assistantes maternelles sont proposés et adaptés aux enfants. Ce temps peut être partagé avec les multi-accueils.

Fête de Noël

Une fête commune permet de regrouper les assistantes maternelles, les enfants et les parents.

Le spectacle de Printemps

Avec le RAM d'Amfreville, des assistantes maternelles bénévoles montent sur scène pour présenter un spectacle aux enfants, parents et collègues tous les ans.

La pièce est écrite et mise en scène par une professionnelle.



Les sorties, manifestations

Des sorties de fin d'année sont proposées : Centre équestre, Jardin des oiseaux, visite d'une Caserne de pompiers, cueillette de fraises, pique-nique, carnaval, chasse à l'œuf...

Les soirées - Les réunions à thème

Différents thèmes ont été traités durant l'année, comme les colères de l'enfant avec un intervenant et la Mutualité Française. Il y a eu aussi des temps sur les congés payés et 2 soirées « échanges de pratiques professionnelles ».

Sur Amfreville, une initiation aux gestes d'urgences pédiatriques a été proposée. Une animation de 5 heures par un pompier autour des gestes d'urgence, brûlures, étouffements, défibrillateur pour avoir les bons réflexes face à une situation d'urgence. 10 assistantes maternelles et 2 parents sont repartis rassurés, convaincus qu'ils pourront réutiliser les bons gestes si besoin.

Formation continue

Les formations continues ont été développées par l'institut IPERIA et par la MFR (Maison Familiale Rurale).

La formation continue des Assistantes Maternelles permet de se former en continue alors même que l'on est en activité salariée. Elle permet d'évoluer dans son métier, de rencontrer des collègues, de partager son expérience, de valoriser sa pratique et d'acquérir de nouveaux outils de professionnalisation.

Le guichet unique et monenfant.fr

Afin de simplifier la vie des familles, la Communauté de Communes Roumois Seine a créé en octobre 2017 un guichet unique petite enfance, lieu unique d'information sur l'ensemble des modes d'accueil, concrétisé par l'installation de deux relais accueil petite enfance répartis sur le territoire Roumois Seine.

Il permet de répondre de façon personnalisée aux demandes et questions très variées parfois ambiguës de parents indécis, perdus ou au contraire très informés et décidés, quant à un choix de mode de garde (entre autres). Il est noté une augmentation du nombre de demandes atypiques en fin de semestre. Les Relais proposent également via le site de la CAF monenfant.fr la mise en ligne des disponibilités des assistantes maternelles.

 www.monenfant.fr



Les multi-accueils

Le territoire Roumois Seine compte 5 structures petite enfance :

- Multi-accueil de Bourg-Achard (7h-19h) : 40 places
- Multi-accueil de Grand Bourgtheroulde (7h-19h) : 24 places
- Multi-accueil des Monts du Roumois (7h-19h) : 20 places
- Multi-accueil de St Ouen de Thouberville (7h30-18h30) : 15 places
- Multi-accueil de Bosroumois (7h-19h) : 13 places

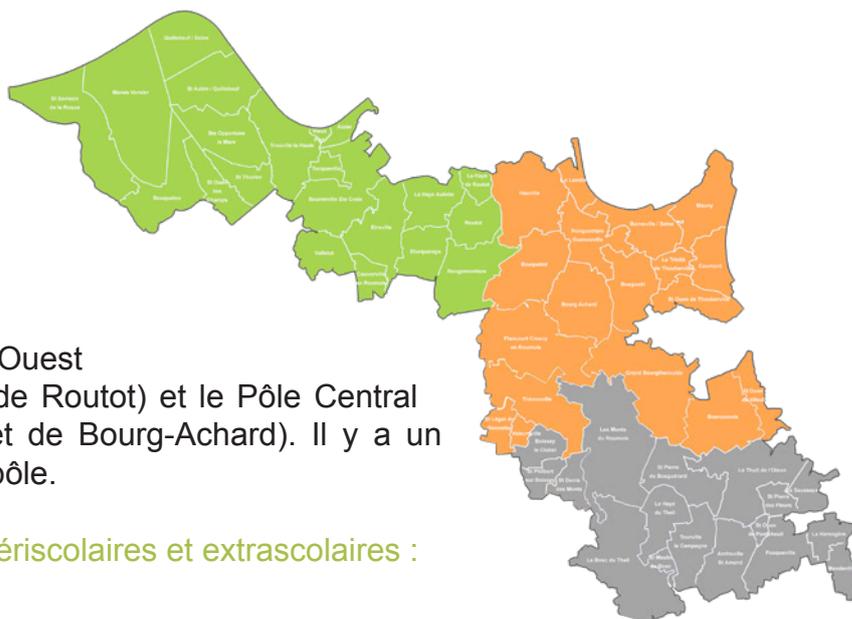
Soit une capacité d'accueil de 112 places sur le territoire Roumois Seine.

Les demandes d'inscription pour les multi-accueils sont examinées dans le cadre d'une commission d'attribution des places (CASMAC). Elle se réunit 3 fois par an. En 2017, plus de 150 dossiers ont été présentés.

...En passant par l'enfance et la jeunesse...

Les accueils de loisirs et périscolaires

Le service enfance regroupe tous les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires. Il est découpé en 3 pôles : le Pôle Est (autour d'Amfreville la Campagne), le Pôle Ouest (autour de Quillebeuf sur Seine et de Routot) et le Pôle Central (autour de Grand Bourgtheroulde et de Bourg-Achard). Il y a un coordonnateur enfance sur chaque pôle.



Les 3 pôles d'accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires :

Pôle Central : 14 accueils périscolaires / 5 accueils de loisirs extrascolaires

Pôle Ouest : 8 accueils périscolaires, 1 TAP / 3 accueils extrascolaires

Pôle Est : 12 accueils périscolaires / 7 accueils extrascolaires



Les séjours été



Durant l'été 2017, des séjours de 5 jours, 4 nuits ont été organisés. Ils se sont déroulés à divers endroits : base de loisirs, séjour équitation, ferme pédagogique, camping en bord de mer...). Plus de 200 places ont été proposées aux familles.

Le club CPN (Connaître et Protéger la Nature)

Le club CPN sensibilise les enfants à la nature et à l'environnement. Il est mené par une animatrice diplômée. Le but est de permettre d'apprendre de nombreuses choses sur la faune, la flore et les petites bêtes tout en s'amusant. Ce club est rattaché à l'accueil de loisirs de Quillebeuf sur Seine les mercredis, il fait fureur auprès de ses participants.



Le service jeunesse

Pour les 11-17 ans

Le secteur jeunesse regroupe 4 structures d'accueil ados avec un agrément multisites (une déclaration habilitant l'ensemble des structures ados) :



- Le club ados des Monts du Roumois (secteur de Bourgtheroulde)
- L'accueil jeunes de Thuit de l'Oison (secteur d'Amfreville la Campagne)
- L'accueil ados de Bourg Achard (secteur de Bourg Achard)
- Le relais jeunes de Quillebeuf sur Seine (secteur de Quillebeuf sur Seine)

Une équipe jeunesse a été identifiée pour le fonctionnement et développement des actions en faveur de la jeunesse : 1 coordinateur, 1 directrice multisites, 4 référents jeunesse et 1 animateur projet jeunesse.

Une définition d'objectifs de travail a été fixée pour l'équipe pour viser une «citoyenneté active» (validation des élus communautaires en juillet) :

- rendre les jeunes acteurs
- développer l'esprit critique
- aller vers le public

Les fonctionnements

Les structures ont gardé, pour cette année 2017, les anciens fonctionnements (périodes d'ouverture et horaires). Les sites de Bourg Achard, des Monts du Roumois et de Thuit de l'Oison ont été ouverts sur les périodes de vacances scolaires (vacances de Noël seulement sur le site des Monts du Roumois); pour le site de Quillebeuf sur Seine, un fonctionnement

pendant les vacances scolaires et les mercredis après-midi. Une proposition d'animation a été faite sur quelques veillées les vendredis en soirée et quelques samedis. Les accueils ont mobilisé sur les périodes des petites vacances entre 7 et 26 ados en moyenne et sur la période des grandes vacances entre 12 et 30 ados en moyenne. Pour les temps d'ouverture du pôle de Quillebeuf sur Seine (mercredis, vendredis soirs et samedis), les fréquentations ont été aléatoires entre 4 et 10 ados depuis le mois de septembre (phase de renouvellement de public).

Les séjours

En 2017, 4 séjours ont été proposés aux adolescents :

- un séjour à Bénouville (Côte de Nacre) de 24 places pour les 11/14 ans au mois de juillet (11 jours). 13 jeunes de l'accueil jeunes de Thuit de l'Oison ont participé
- un séjour itinérant en vélo pour se rendre à Jumièges de 12 places pour les 11/13 ans au mois de juillet (3 jours et demi). 11 jeunes du club ados des Monts du Roumois (Bosguérard de Marcouville) ont participé
- un séjour à Jumièges de 12 places pour les + 14 ans au mois de juillet (3 jours et demi). 6 jeunes du club ados des Monts du Roumois (Bosguérard de Marcouville) ont participé
- un séjour à Fiquefleur de 16 places pour un public de collégiens et de lycéens début août (5 jours). 16 jeunes de l'accueil ados de Bourg Achard ont participé

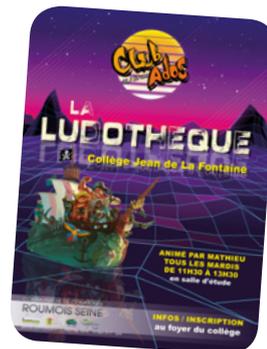
Globalement, les camps avaient pour thématique la pratique sportive : vélo, activités nautiques, accrobranche...

Les actions collège

Sur le dernier trimestre, un partenariat avec les collèges a été enclenché. 3 collèges sont concernés par le partenariat : Bourg-Achard, Grand Bourgtheroulde et La Saussaye.

2 types d'actions ont été proposés :

- Un espace ludothèque éphémère sur les collèges de La Saussaye et de Grand-Bourgtheroulde. Deux ateliers sont proposés sur la pause méridienne pour la ludothèque allant de 40mn à une heure. Le nombre de jeunes mobilisé varie de 15 à 30 jeunes par atelier
- Un projet antigaspillage alimentaire au collège de Bourg-Achard. Un atelier est proposé sur la pause méridienne, mobilisant entre 8 et 15 collégiens



Le souhait est de voir le partenariat se développer en allant vers un principe de co-éducation en faveur du public et de co-construction d'actions avec le partenaire.

En résumé

L'année 2017 a été consacrée à la mise en place et à la construction du secteur jeunesse. La priorité a été accordée à la formation de l'équipe, à la structuration des accueils ados existants, au démarrage d'actions partenariales. Un travail de fond a été amorcé également sur l'identité des structures jeunesse. Une déclaration des structures en multisites permettant « d'extraire » les accueils ados des fonctionnements ALSH, un travail avec le service communication en concevant un graphisme attractif. L'axe 16/25 ans a été mis en second plan compte tenu de l'organisation générale à mettre en place (secteur jeunesse et collectivité en général). Des actions en direction de ce public devront voir le jour en 2018.

Transports scolaires

La Communauté de Communes Roumois Seine est ce que l'on appelle une AO2 (organisateur de second rang) par le biais de conventions de délégation de compétence avec la Région Normandie depuis le 1er janvier 2017 pour la durée du marché de 9 ans (36 mois reconductible 2 fois). La région est le seul attributaire du marché et l'AO2 doit respecter les modalités, il détermine le plan des transports avec l'AO2.

En début de chaque année scolaire, l'AO2 doit informer le service des Transports Publics Routiers de l'Eure des modifications des horaires d'établissements, des effectifs ou de l'évolution de la sectorisation des établissements scolaires.

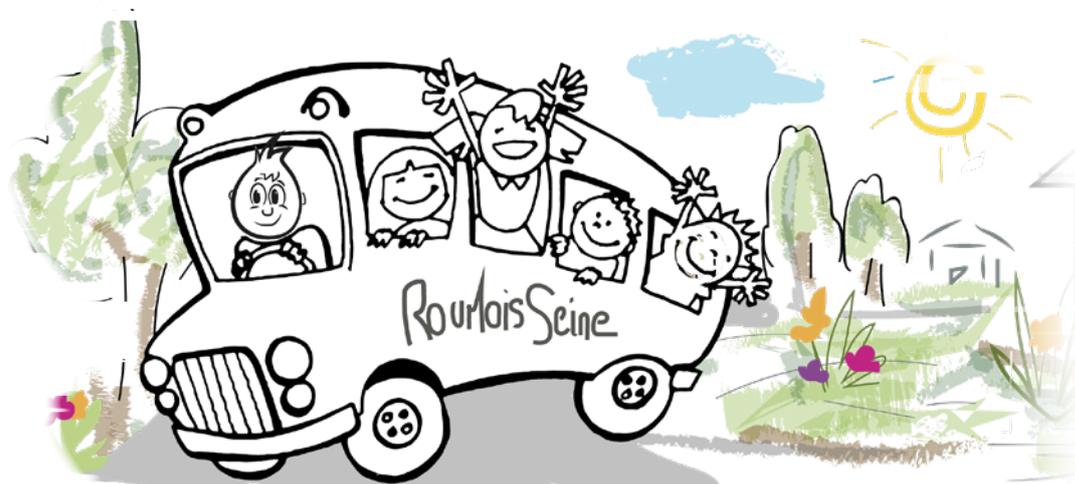
La Région Normandie subventionne à 85% le service du matin et soir et 50% le service du midi sous forme de 10 acomptes mensuels de septembre à juin sur production des états liquidatifs, ceux-ci sont calculés en fonction du nombre de jours de scolarité et du nombre d'élèves ayant droit. Aucun circuit ne peut être subventionné s'il ne comporte pas au moins 4 élèves en subvention totale.

Les transporteurs et sous-traitant du marché de la Région Normandie sur le Roumois :

- VTNI Caudebec les Elbeuf
- Les Cars Adrien le Bosc Roger en Roumois (Bosroumois)
- VTNI Corneville sur Risle

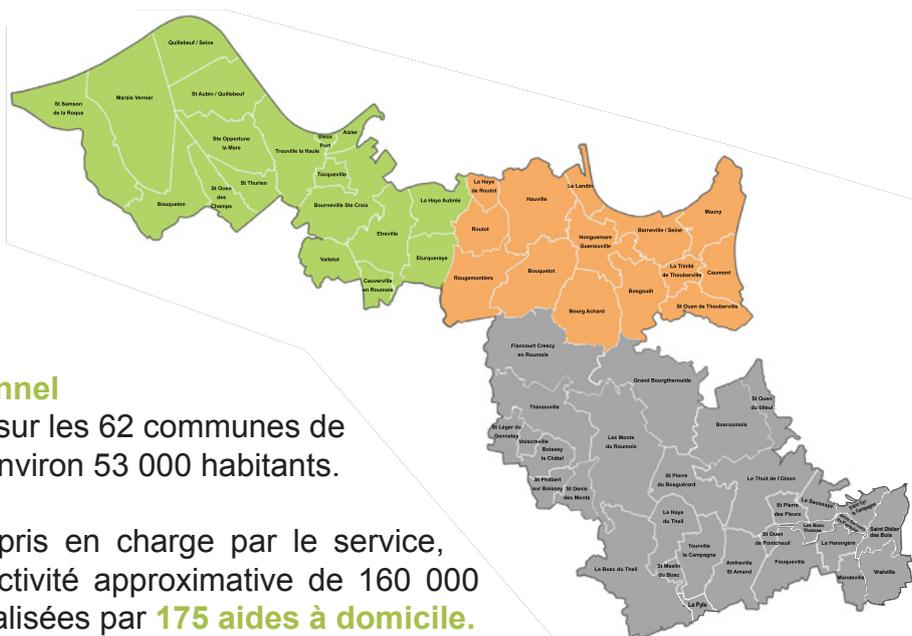
La collectivité Roumois Seine a assuré le transport de :

- 1 198 collégiens sur 24 circuits Collège Simone Veil, Collège du Roumois et Collège Jean de la Fontaine, 74 lycéens (circuit scolaire hors ligne régulière de la Région) pour le Lycée de Pont Audemer et 354 élèves de primaire (régie de transport et SIVOS) sur 17 circuits
- 287 collégiens et 142 lycéens par délégation de compétence à la Communauté de Communes de Pont Audemer Val de Risle sur 14 circuits Collège de Manneville sur Risle et Collège Pierre Marie Curie de l'ex Communauté de Communes de Quillebeuf sur Seine
- 517 collégiens sur 11 circuits pour le Collège André Maurois de La Saussaye par délégation de compétence à la Région Normandie



...Jusqu'au soutien des personnes dépendantes

Aides à domicile



Les bénéficiaires et le personnel

Début 2017, le SAD intervient sur les 62 communes de Roumois Seine représentant environ 53 000 habitants.

750 bénéficiaires sont pris en charge par le service, ce qui représente une activité approximative de 160 000 heures d'interventions réalisées par **175 aides à domicile**.

Ce service contribue au maintien à domicile des personnes malades, rencontrant des difficultés passagères ou permanentes, qu'elles soient âgées et/ou handicapées.

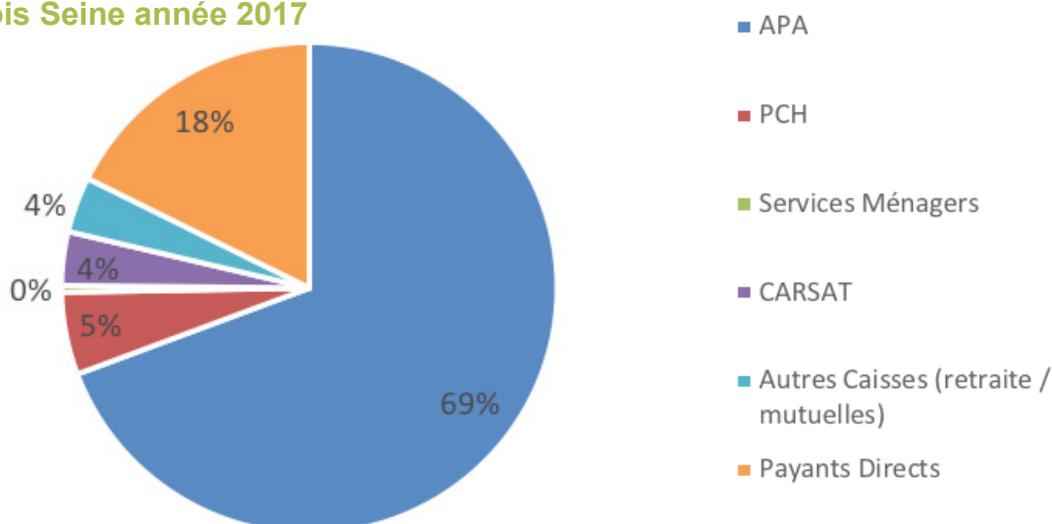
Les aides à domicile leur apportent une aide dans la gestion des actes de leur vie quotidienne et dans l'entretien de leur domicile. Ils ou elles contribuent également au maintien de leur autonomie, de leur vie sociale et de leur soutien psychologique.

Les personnes accompagnées bénéficient d'aides financières des diverses Caisses de retraite, des Mutuelles et du Conseil Départemental de l'Eure : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) pour les personnes âgées de plus de 60 ans ou Prestation Compensatoire du Handicap (PCH) pour les personnes handicapées, ou encore de l'Aide Sociale, pour les plus défavorisées.

Les personnes n'ayant pas d'aides financières ou ne le souhaitant pas, sont prises en charge en financement personnel à hauteur de 18,94 € de l'heure en semaine et 21,14 € de l'heure le dimanche et les jours fériés. Ce tarif a été fixé en 2017 par délibération.

La plus grande partie des prises en charge des bénéficiaires relève de l'APA (69%). Viennent ensuite les « payants directs » qui sont les personnes en financement personnel (18%).

Activité SAD Roumois Seine année 2017



Des professionnels toujours plus près des usagers

Présence Verte

Toujours soucieux du maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées, de l'amélioration et de la sécurisation de leurs conditions de vie, la Communauté de Communes Roumois Seine a signé en septembre 2017 une convention de partenariat avec « Présence Verte », prestataire de téléassistance. Ce système d'alarme permet aux abonnés d'alerter immédiatement et/ou de trouver une écoute attentive en cas de besoin 24h/24 et 7 jours/7. La Communauté de Communes participe à hauteur de 5 € mensuels pour tous les abonnés du territoire de la collectivité.



La télégestion par téléphonie

En 2017, le Conseil Départemental de l'Eure a renouvelé pour trois ans le contrat établi avec ASAPRO/HIPPOCAD, prestataire d'un logiciel de télégestion par téléphonie.

Tous les anciens SAD en étaient déjà équipés, excepté Amfreville la Campagne qui utilisait encore un système de télégestion par boîtiers SOLEM.

Afin de répondre à la commande du Conseil Départemental et d'uniformiser les pratiques après la fusion, Amfreville la Campagne s'est donc équipé de ce système de télégestion par téléphonie. Les bénéficiaires ont d'abord été avisés par courrier et ce nouveau mode de traçage des interventions à domicile s'est mis en place au 1er avril 2017 sur ce dernier secteur.

Le logiciel métier du SAD

Afin de poursuivre l'harmonisation des pratiques professionnelles du SAD, fin d'année 2017, une extension du logiciel métier IMPLICIT déjà existant sur Roumois Nord a été acquise. Le but était d'avoir un outil informatique fonctionnel et commun à tous les SAD.

Cette mise en place a réclamé de la part de l'équipe d'encadrantes de tous les secteurs, un gros travail d'investissement en temps :

- de formation à l'utilisation de ce nouvel outil
- pour la ressaisie de toutes les coordonnées des bénéficiaires et des aides à domicile
- de mise en application de la planification
- d'interfaçage avec le logiciel de télégestion par téléphonie



La Résidence Autonomie Jean Guenier

Située en plein centre du Bourg de Grand Bourgtheroulde, à proximité de la Mairie et des commerces, avec un arrêt de car proche pour les déplacements, la Résidence est implantée dans le cadre magnifique d'un parc paysager. La résidence n'étant pas médicalisée, seules les personnes autonomes de 60 ans et plus peuvent y être accueillies.



Les logements

73 logements, clairs et fonctionnels, de type F1 ou F2 sont proposés aux personnes âgées. La Résidence Jean Guenier est accessible à tous, les résidents pouvant bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (A.P.L) variable selon les ressources. Avec une permanence et une surveillance assurée 24h/24h, les habitants de la Résidence vivent dans un cadre sécurisé. Des animations de loisirs, culturelles et de la gymnastique douce leur sont proposées ainsi que le service d'aide à domicile Roumois Seine. Un arrêt de car à proximité permet aux résidents d'être mobiles.

En 2017, avec le concours des responsables et des agents du service Bâtiments, 10 logements ont été totalement rénovés du sol au plafond, avec une remise aux normes des compteurs électriques. Ceci a permis d'accueillir 8 nouveaux locataires.



Aide au monde associatif et sportif

Associations sportives

Le Service Sports Vie Associative a en charge le subventionnement des associations sportives et doit accompagner dans la mesure du possible le monde associatif dans les différents projets.

123 305 €
de subventions ont été attribuées
à 43 associations en 2017

Concernant le cadre sportif sur le territoire, voici les actions qui ont été mises en place :

- Elaboration d'un règlement intérieur des équipements sportifs et de conventions de mise à disposition : ces documents permettent de définir et mieux cerner l'usage des équipements par les sportifs ou même visiteurs grâce aux règles édictées. De plus, elle engage les clubs à mettre en place une organisation permettant de respecter autant que possible les lieux.
- Mise en place d'une nouvelle organisation de travail des gardiens : 3 secteurs ont été définis (Bourg-Achard / Grand Bourgheroulde / Amfreville) avec la présence de 3 agents par secteur soit 2 gardiens itinérants en alternance de 8h30 à 23h sur tout le secteur et 1 poste fixe présent en journée sur une installation sportive précise du lundi au vendredi. Le samedi, un gardien par secteur est présent. Ils disposent de véhicules pour se déplacer et de téléphones portables. Le dimanche, un système d'astreinte est mis en place. Ce fonctionnement permet de maîtriser les dépenses de masse salariale tout en répondant aux exigences d'un service public équitable et de qualité.

Evénements



La semaine de la randonnée pédestre :

Elle a eu lieu mi-mai et était organisée par le Comité Départemental de randonnées pédestres. Le Service des Sports a coordonné cette manifestation dans le cadre d'un partenariat et a fourni une aide fonctionnelle à l'organisation et à la gestion de l'événement.

Le sport, ma santé :

En mai, cette manifestation a concerné les publics scolaires, accueils de loisirs mais aussi tout public. Cette manifestation s'est déclinée autour d'ateliers d'animations sportives et alimentaires ainsi que des épreuves et une randonnée ouverte à tous.





Les écoles à vélo : Il s'agit d'un dispositif mis en place depuis plusieurs années en partenariat avec l'Education Nationale et l'association de prévention MAIF ; le but étant de favoriser et dynamiser la pratique du vélo chez les scolaires en milieu rural. 5 ateliers sur le thème du vélo et de la sécurité routière ont été animés par les agents du service enfance.

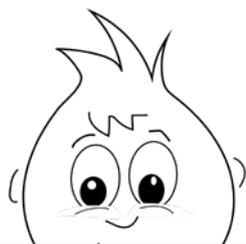
Folklores du Monde :

2017 était la 20e édition. Cet événement est piloté par la Communauté de Communes qui œuvre à la sauvegarde et au développement des cultures populaires et traditionnelles d'ici et d'ailleurs, en s'appuyant



sur la convention pour la Sauvegarde du «Patrimoine Culturel Immatériel» définie en 2005 par l'Unesco. L'objectif étant de valoriser et diffuser non pas une pratique artistique spécifique de telle ou telle région mais un ensemble de valeurs portées par ces cultures, des valeurs synonymes de lien social, de faire en société, de collectivité, de dialogue interculturel et d'enrichissement personnel.

L'Association Nationale Cultures et Traditions (ANCT) propose à des collectivités, établissements publics et des associations qui partagent ces valeurs, des échanges interculturels, de tolérance, ...et qui sont soucieuses de créer du lien social. Il s'agit aussi d'inviter ces troupes à se diffuser dans les 4 coins du territoire. Pour Roumois Seine, en 2017, la Pologne était l'invitée. Des événements artistiques et culturels accessibles pour tous ont été proposés, cela a permis de partager un mode de vie ; des familles ont accueilli des artistes et ont été partie-prenantes de l'événement. Le service enfance a été aussi intégré pour l'organisation d'une animation de cohésion sociale.



En quelques chiffres

- 30** associations présentes
- 65** participations au pass'sport
- 14** activités différentes en démonstration
- 100** athlètes présents
- 500** visiteurs

Fête des associations : Cette fête est l'occasion pour les associations de se mettre en avant. Des initiations et des démonstrations ont été organisées. Le public pouvait également venir se renseigner et s'inscrire aux différentes activités pour la saison 2017/2018. Une remise des récompenses aux sportifs et bénévoles a eu lieu.

IDENTITÉ VISUELLE ET COMMUNICATION



 Le logo et la charte graphique

 Site internet

Identité visuelle et communication

Qui dit nouvelle collectivité dit nouvelle identité, nouvelle image. Les élus de Roumois Seine ont fait le choix de la forte intégration d'un service communication au sein de la collectivité. La mission première qui lui a été confiée : donner une identité visuelle et une image forte dès le premier semestre de l'année 2017. Ainsi, plusieurs supports sont nés de ce travail exclusivement réalisé en régie.

Le logo et la charte graphique

Après quelques sondages et consultations, et avec une bonne dose d'observation, le service communication a été en mesure de présenter à l'ensemble des élus et des agents de Roumois Seine des propositions de logo et de déclinaison de celui-ci.

De ce travail : 4 couleurs sont retenues...

Le vert pour symboliser la nature

Le bleu turquoise pour symboliser l'eau / la Seine

L'ocre orangé pour symboliser la terre et la ruralité

Le gris pour symboliser l'urbanisme

...une impulsion est donnée...

Le dynamisme, le mouvement et la modernité ont été traduits essentiellement dans le graphisme et le choix des nuances de couleurs.

...un logo et toutes ses déclinaisons sont nés.



L'ensemble de ces éléments définit une charte graphique et se retrouve décliné sur tous les supports administratifs, visuels et officiels de Roumois Seine.



<http://www.roumoiseine.fr/logo-et-charte-graphique/>

Site internet : www.roumoiseine.fr

L'entreprise Krea3 a été retenue pour la réalisation d'un site internet pour Roumois Seine. Véritable outil au service de la collectivité du territoire et des habitants, le site internet Roumois Seine se veut fonctionnel et intuitif dans son utilisation. Il permet d'interagir rapidement et en toute simplicité avec les usagers et offre de nombreuses solutions de services dématérialisés (consultations, inscriptions, paiement en ligne...).

Le site internet Roumois Seine inscrit définitivement la Communauté de Communes au rang de 5ème intercommunalité de l'Eure.

The image shows a screenshot of the Roumois Seine website with several callouts pointing to specific features:

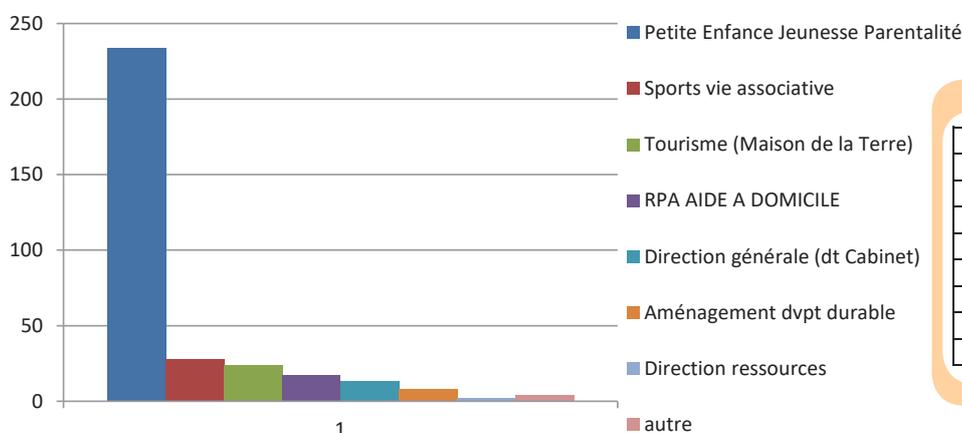
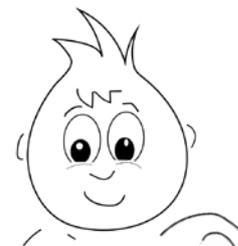
- Navigation menu:** A horizontal menu at the top with three items: "Connaître Roumois Seine", "Vivre sur le territoire", and "Découvrir et Investir".
- Search:** A magnifying glass icon labeled "Recherche sur le site" is positioned in the top right corner.
- Left sidebar (e-services):** A vertical sidebar on the left contains five icons with labels: "e-services", " Paiement en ligne", " Carte interactive", " Agenda", and " Contact".
- Hero image:** A large landscape photo of a field with a tractor, with the text "ROUMOIS SEINE" and "Un territoire, des services" overlaid.
- En Bref:** A section titled "En Bref" featuring a photo of pottery and the text " Venez découvrir la nouvelle exposition de la Maison de la Terre 'A l'eau poteries'".
- Carte interactive:** A map titled "Les communes du territoire" showing the geographical layout of the community.
- À ne pas manquer !:** A section titled "À ne pas manquer !" listing various events: "SORTIES NATURE SEPTEMBRE - AUTOMNE", "EXPOSITION A L'EAU POTERIES", "A L'EAU POTERIES" (with dates 15/09/2018 and 26/05/2019), and "CONSEIL COMMUNAUTAIRE" (on 26/09).
- Contact information:** A callout box on the left provides the address "666, rue Adolphe Coquelin BP 3 27310 BOURG ACHARD" and the phone number "Tél. : 02 32 57 95 28".
- Logo and charte graphique:** A callout box at the bottom left shows the "Roumois Seine" logo and the text "Logo et charte graphique".
- Footer:** The bottom of the page features logos for "Normandie", "L'Eure", "Mairie de Bourneville", "Mairie de La Seine", "Mairie de Roumoult", "Mairie de Saint-André", "Mairie de Saint-Étienne", "Mairie de Saint-Germain", "Mairie de Saint-Jacques", "Mairie de Saint-Martin", "Mairie de Saint-Victor", "Mairie de Thélouville", and "Mairie de Yvetot".

La communication, un outil transversal au service de la collectivité

En 2017, comme tous les autres services, le service communication a dû faire face au défi de l'harmonisation et de la structuration de son activité de manière transversale avec l'ensemble des services de Roumois Seine. Au-delà du développement des outils, le service communication a représenté, durant toute cette année 2017, un appui indispensable à l'ensemble des services.

Le service communication prend tout son sens dans la valorisation du territoire. L'année 2017 a donc été consacrée à la réunion de tous les atouts visuels et à la recherche d'images fortes donnant à Roumois Seine une identité singulière. Pour ce faire, une campagne d'images drone a été réalisée constituant ainsi une banque d'images importantes et mobilisables à tout instant pour porter l'identité de Roumois Seine.

Répartition des réalisations en outils de communication pour l'année 2017 (en Nombre)



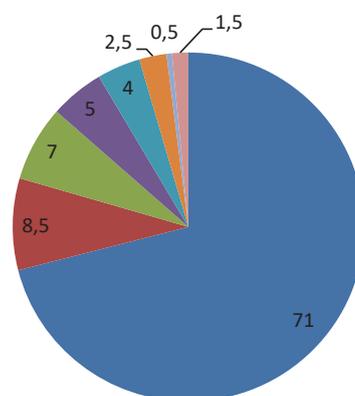
Petite Enfance Jeunesse Parentalité	234
Sports vie associative	28
Tourisme (Maison de la Terre)	24
RPA AIDE A DOMICILE	17
Direction générale (dt Cabinet)	13
Aménagement dvpt durable	8
Direction ressources	2
autre	4
TOTAL NB	330

330
commandes
impression et conception
en 2017

Répartition des réalisations en outils de communication pour l'année 2017 (en pourcentage)



Petite Enfance Jeunesse Parentalité	71
Sports vie associative	8,5
Tourisme (Maison de la Terre)	7
RPA AIDE A DOMICILE	5
DIRECTION GENERALE	4
AMENAGEMENT DVPT DURABLE	2,5
DIRECTION RESSOURCES	0,5
autre	1,5
TOTAL %	100



INDEX
DES SIGLES



SIGLES PAR ORDRE D'APPARITION

Km : kilomètres

REAAP : Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

RAM : Relais Assistantes Maternelles

TEPCV : Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

VP : Vice-Président

CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

CT : Comité Technique

DSI : Directeur des Systèmes d'Information

CDC / CC : Communauté de Communes

RPA : Résidence Personnes Agées

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

TAP : Temps d'Activités Périscolaires

CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

ERP : Etablissements Recevant du Public

SIEGE : Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure

GEMAPI : GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

DAC : Document d'Aménagement Commercial

SRDE : Schéma Régional de Développement Economique

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

PLU : Plan Local d'Urbanisme

ADS : Application du Droit des Sols

PIG : Programme d'Intérêt Général

PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial

RIFSEEP : Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel

CNAS : Comité National d'Action Sociale

IFSE : Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise

CV : Curriculum Vitæ

CAO : Commission d'Appel d'Offres

CDSP : Commission de Délégation de Service Public

BP : Budget Prévisionnel

FPIC : Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales

ha : hectares

SHEMA : Société Hérouvillaise d'Economie Mixte pour l'Aménagement

TPE : Très Petites Entreprises

PME : Petites et Moyennes Entreprises

FFRP : Fédération Française de la Randonnée Pédestre

AVPN : Association de Valorisation du Patrimoine Normand

ATPBR : Association Tuiles Poteries Briques du Roumois

OT : Office de Tourisme

CEP : Conseil en Energie Partagé

ONU : Organisation des Nations Unies

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ALEC 27 : Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Eure

PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

EPCI : Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

FEDER : Fonds Européen de DEveloppement Régional

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le DEveloppement Rural

AGCBA : Association Gymnique et Culturelle de Bourg-Achard

AKCR : Association du Karaté Club du Roumois

ASBEC : Association Sportive Bien Etre de Chine

CVBA : Club de Volley Ball de Bourg-Achard

EJBAR : Ecole de Judo de Bourg-Achard et du Roumois

FCRN : Football Club du Roumois Nord

GDR : Gymnastique, Détente et Relax

ITEP : Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique

REV : Roumois Evasion Verticale

POS : Plan l'Occupation des Sols

CCAC : Communauté de Communes d'Amfreville la Campagne

CU : Certificat d'Urbanisme

PC : Permis de Construire

SUM : Service d'Urbanisme Mutualisé

ZAC : Zone d'Aménagement Concertée

EPFN : Etablissement Public Foncier de Normandie

SOLIHA : SOLIdaires pour l'HABitat

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

SDOMODE : Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

SIG : Service d'Information Géographique

PAGIM : Programme d'Aménagement Groupé et Intégré des Mares

GPMR : Grand Port Maritime de Rouen

CASE : Communauté d'Agglomération Seine-Eure

SERPN : Syndicat d'Eau du Roumois et du Plateau du Neubourg

SPANC : Service Public d'Assainissement Collectif

tMS : tonnes de Matière Sèche

PMI : Protection Maternelle Infantile

SMA : Structure Multi-Accueil

MFR : Maison Familiale Rurale

CASMAC : Commission d'Attribution des Structures Multi-Accueils Communautaires

CPN : Connaître et Protéger la Nature

VTNI : Voyages et Transports de Normandie

SIVOS : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

SAD : Service d'Aide à Domicile

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

PCH : Prestation Compensatoire du Handicap

APL : Aide Personnalisée au Logement

ANCT : Association Nationale Cultures et Traditions



Rapport d'activités pour l'année 2017

Communauté de Communes Roumois Seine

666 rue Adolphe Coquelin B.P 3 - 27310 Bourg-Achard
Tél : 02 32 57 95 28 - Mail : contact@roumoiseine.fr

Directeur de la publication : Benoît GATINET
Rédacteur en chef : Arnaud MAUPOINT

Rédaction :

Christelle MORAINÉ et l'ensemble des services
de la Communauté de Communes Roumois Seine

Conception :

Laurent HOUDOUX

Crédit photos :

Roumois Seine, CD27,
infoNormandie, Normandie Drone, MWAH,
Sdomode, T. Houyel,
P. Godreuil, Fotolia,

Crédit illustrations :

Fotolia, L.Houdoux.

Diffusion dématérialisée le 28 septembre 2018
Disponible sur le site internet : www.roumoiseine.fr



Communauté de Communes

Roumois Seine

en Normandie



666 rue Adolphe Coquelin
B.P 3 - 27310 BOURG ACHARD
Tel. 02 32 57 95 28
contact@roumoiseine.fr

www.roumoiseine.fr